

L'OCCUPATION HUMAINE EN MAURIENNE ET EN TARENTEISE

par H. ONDE

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS :

- A. F. A. S.* — Association Française pour l'Avancement des Sciences. Comptes rendus des sessions, Paris.
- B. S. Hist. Nat. de Savoie.* — Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de la Savoie, Chambéry.
- C. r. Congrès S. Savantes Sav.* — Comptes rendus des Congrès des Sociétés Savantes Savoisienne.
- Mém. et doc. Ac. Val d'Isère.* — Recueil des mémoires et documents publiés par l'Académie de la Val d'Isère, Moûtiers.
- Mém. et doc. S. Sav. Hist.* — Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Chambéry.
- Mém. Ac. Savoie.* — Mémoires de l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Savoie, Chambéry.
- R. Sav.* — La Revue Savoisienne, publication de l'Académie Florimontane, Annecy.
- R. G. A.* — Revue de Géographie Alpine, publiée par l'Institut de Géographie Alpine (Université de Grenoble).
- Trav. S. Hist. Maurienne.* — Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne.

1. ALLIAUDI. — Pouillé de l'Archidiocèse de Tarentaise (*Mém. et doc. Ac. Val d'Isère*, III, 1875, p. 527-549).
2. ARNOLLET (François). — La légende ceutronne (*Mém. et doc. Ac. Val d'Isère*, VII, 1899, p. 113-252).
3. BERNARD (Abbé Félix). — Le Décanat de Val-Penouse (*Mém. Ac. Savoie*, 5^e série, VII, 1931, p. 127-367).

4. BESSON (Abbé). — Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste, Maurienne et du Décanat de Savoie. Nouvelle édition, Moûtiers, Imp. Marc Cane, 1871, in-4°, viii+498 p., y compris le Recueil de quelques titres pour servir de preuves aux mémoires précédents.
5. BILLIET (Mgr Alexis) et ALBRIEUX (Abbé). — Chartes du Diocèse de Maurienne (*Mém. Ac. Savoie*, Documents, II, 1861, 446 p., y compris un glossaire des mots de basse latinité).
6. BORREL (E.-L.). — Les monuments anciens de Tarentaise (Savoie). Paris, Ducher et C^{ie}, 1884, in-4°, 334 p. et 1 recueil de 95 planches.
7. BURLET (Abbé J.). — La Savoie avant le christianisme. Chambéry, Imp. Générale de Savoie, 1901, in-8°, 407 p. (dont 68 p. de documents).
8. DELLENBACH (Marg.-E.). — La conquête du Massif alpin et de ses abords par les populations préhistoriques. Grenoble, Allier, 1935, in-8°, 268 p., 9 fig. (Travail publié dans la *R. G. A.*, XXIII, 1935, p. 147-416).
9. DELLOZCOUR (A.). — La répartition des vestiges préhistoriques dans les Alpes françaises et à leurs abords (*R. G. A.*, XII, 1924, p. 189-246, 7 fig.).
10. DESJARDINS (Ernest). — Géographie historique et administrative de la Gaule romaine. Paris, Hachette, 1876-1893, 4 vol. in-8°.
11. DESSAIX (Joseph). — La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique, illustrée de 130 dessins en vues, portraits, costumes, plans de villes et cartes géographiques anciennes, de 7 cartes géographiques sur une grande échelle (une par province). Chambéry, Joseph Perrin, 1854, in-4°, tome I, xxiv+490 p., 3 cartes au 1/150.000°.
12. DUCIS (Abbé). — La vallée de Beaufort en Savoie. Annecy, Imp. Louis Thésio, 1864, in-8°, 86 p.
13. EMPRIN (Joseph-Marie). — Histoire de Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie). Montpellier, Imp. de la Manufacture de la Charité (Pierre Rouge), 1933, in-8°, 381 p.
14. GRIBAUDI (Dino). — Il Piemonte nell'antichità classica. Saggio di corografia storica (Il Paese). Torino, Silvestrelli et Cappelletto, 1928, in-8°, 317 p. (*Biblioteca della Società Storica Subalpina*, CXIV, nuova serie, XXIII).
15. GROS (Adolphe). — Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie. Préface de J. Désormeaux. Belley, Aimé Chaduc, 1935, in-8°, 629 p.
16. JULLIAN (Camille). — Histoire de la Gaule. Paris, Hachette, 1908-1926, 8 vol. in-8°.

17. MARESCHAL DE LUCIANE (Comte de). — Souveraineté temporelle des Evêques de Maurienne au Moyen-Age (*Mém. Ac. Savoie*, 4^e série, III, 1892, p. 255-380).
18. MARTEAUX (Charles). — Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730 (*Mém. et doc. publiés par l'Ac. Florimontane*), tome I (A à Chêne), Annecy, F. Abry, 1935, in-8°, 192 p.; tome II (Chêne à Luzerne) et tome III (M à Z), Annecy, 1937 et 1938, in-8°, 215 et 316 p. (tirage « Ronéo »).
19. LA MAURIENNE. — Notice historique et géographique par les Instituteurs de la Circonscription de Saint-Jean-de-Maurienne. Saint-Jean-de-Maurienne, Imp. Vulliermet Fils, 1904, 2 vol. in-8°, 602 et 257 p.
20. MÉM. ET DOC. AC. VAL D'ISÈRE, SÉRIE DES DOCUMENTS. — Tome I, Inventaire des titres essentiels de l'Archevêché de Tarentaise (publié par les soins de MM. MILLION et MIEDAN-GROS Vital), 1866, 712 p.; tome II, 1887, 240 p.; tome III, 1907, 433 p., avec la table de la série des documents.
21. ONDE (Henri). — La Maurienne et la Tarentaise. Etude de géographie physique (Thèse Lettres, Grenoble). Grenoble, B. Arthaud, 1938, in-8°, 623 p., 54 fig., cartes et profils, 24 pl. phot.
22. ONDE (Henri). — L'homme et la nature intraalpine. Particularités du paysage végétal et agricole en Maurienne et en Tarentaise. Grenoble, B. Arthaud, 1938, in-8°, 65 p., 2 pl. phot.
23. PASCALEIN (Emile Plaisance). — Histoire de la Tarentaise (jusqu'en 1792). (*Mém. et doc. Ac. Val d'Isère*, VII [1897-1902], p. 291-299, 307-353 et 379-489; VIII [1903-1909], p. 1-158).
24. PÉROUSE (Gabriel). — Origine de la taille en Savoie, Bresse et Bugey (*R. Sav.*, 52^e année, 1911, p. 165-181 et 262-271).
25. PÉROUSE (Gabriel). — Etat de la Savoie à la fin du xvii^e siècle. Documents inédits recueillis aux archives de Turin (*La Savoie littéraire et scientifique*, Chambéry, 17^e année, 1922, p. 394-420).
26. PÉROUSE (Gabriel). — La Savoie d'autrefois. Etudes et tableaux. Quinzième siècle (1391-1497). Chambéry, Imp. Réunies, 1933, in-8°. 347 p., 2 pl. hors texte.
27. REY (R.). — Le royaume de Cottius et la province des Alpes Cottiennes d'Auguste à Dioclétien (*Bull. Ac. Delphinale*, 4^e série, XI, 1897, p. 237-486, 3 pl. hors texte).
28. SCHAUDEL (Louis). — Les pierres à sculptures préhistoriques de la Savoie (*B. S. Hist. Nat. de Savoie*, 2^e série, X, 1904, p. 114-129, 3 fig.).

29. SCHAUDEL (Louis). — Les roches à cupules et à gravures de la Savoie (*C. r. Congrès S. Savantes Sav.*, Aix-les-Bains, 1905). Chambéry, Imp. Générale Savoisiennne, 1906, p 305-322.
30. VALLENTIN (Florian). — Excursions archéologiques dans les Alpes Cottiennes et Graies (*Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné*, 7^e année, 1881, p. 163-230, 1 carte hors texte).
31. VERNEILH (de). — Statistique générale de la France. Département du Mont-Blanc. Paris, Testu, 1807, in-4°, 560 p., 1 carte hors texte.
32. VERNIER (J.-J.). — Dictionnaire topographique du département de la Savoie. Chambéry, Imp. Savoisiennne, 1896, in-8°, 831 p.

CHAPITRE I^{er}

L'ANCIENNETÉ DU PEUPLEMENT

A. — Les vestiges préhistoriques.

Sur une carte des découvertes néolithiques dans les Alpes françaises du Nord, les vallées de l'Arc et de l'Isère supérieure se signalent immédiatement par le nombre élevé des vestiges et des stations qui ont retenu l'attention des archéologues ¹. Si l'on met à part les blocs à gravures de Sallanches et des Houches et quelques rares objets trouvés dans le haut Faucigny ², les grandes Alpes du Nord apparaîtraient singulièrement désertes sans l'appoint des vallées tarines et mauriennes. Le vide archéologique de l'Oisans, du Briançonnais et du Beaufortin contraste avec la richesse relative de notre région, et celle-ci fait penser, une fois de plus, à la haute vallée d'Aoste et au Valais, sans oublier le Tirol, le Tessin et les Grisons ³. Cette parenté n'est pas fortuite et laisse deviner un rapport étroit entre la densité des vestiges néolithiques en Maurienne et en Tarentaise, d'une part; les axes de cheminement des populations primitives à travers les massifs alpins,

¹ Voir les excellentes mises au point de M^{lle} A. Delozcour [9], (notamment la fig. 5) et M.-E. Dellenbach [8], (fig. 6). Les chiffres en caractères gras entre crochets se rapportent aux numéros de la Bibliographie.

² Louis Schaudel, *Les blocs à gravures de la Savoie*. 4^{me} Congrès préhistorique de France (1908), et Chambéry, Imp. Gén. Savoisiennne, 1908; C. Pernat, *La Préhistoire en Faucigny (Mém. et doc. Ac. Faucigny, I, 1939, p. 35-40)*.

³ M.-E. Dellenbach [8], *passim* (notamment fig. 7, 8, 9).

les conditions de franchissement des crêtes faitières, les possibilités d'occupation des hautes montagnes intérieures, d'autre part.

1. Blocs à gravures de la zone pastorale.

Sans entrer dans les discussions d'ordre chronologique suscitées par certains matériels, on doit toutefois admettre que les découvertes des vallées de l'Arc et de l'Isère supérieure démontrent l'ancienneté de la présence de l'homme néolithique et des populations de l'âge des métaux dans ces parages⁴. En particulier, bien que les blocs gravés, pierres à empreintes de pieds humains, pierres à cupules ou à écuelles ne soient pas nécessairement néolithiques, leur âge vénérable ne fait pas de doute et ils supposent une fréquentation précoce de la zone pastorale⁵.

Blocs à gravures et pierres cupuliformes s'érigent fréquemment à des altitudes très fortes — 2700 et 3000 m. dans la région de Lanslevillard, — à la limite ou à l'intérieur de l'alpe botanique. Le travail dont elles ont été l'objet donne à croire que, dès cette époque reculée, la haute montagne n'est pas

⁴ Il est bien difficile, par exemple, de se prononcer sur l'utilisation et l'âge exact des enceintes reconnues à Montgargan (Hautecour), Saint-Jean-de-Belleville, au Mont-Saint-Jacques (Mâcot) (E.-L. Borrel [6], p. 17-23). M^{lle} Delozcour a fait état de ces enceintes [9], (fig. 4); M^{lle} Dellenbach ne les a pas retenues [8], (*R. G. A.*, p. 236). On ne peut non plus attribuer sans réserve un caractère mégalithique au demi-dolmen de Planvillard et au cromlech du Petit-Saint-Bernard (E.-L. Borrel [6], p. 10 et sq.).

⁵ Sur les pierres à cupules, cf. J. Déchelette. *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, I, p. 615 et sq., et II, p. 495. Les gravures dont la symétrie, la régularité, excluent l'hypothèse d'une origine naturelle, se rencontrent sur des parois rocheuses, des monuments mégalithiques et, à l'âge du bronze, sur des tombeaux ou des galets disposés avec le mobilier funéraire. Les cupules, les cercles concentriques, les empreintes de pieds humains sont les motifs les plus habituels.

seulement un territoire de chasse que l'homme traverse, a. l. hasard de ses pérégrinations, mais une zone de ralliement pourvue de repères mystérieux. Le choix de blocs erratiques ou de blocs éboulés désignés par leur dureté ou leur position dominante, la multiplication des cupules ou des gravures impliquent un travail délibéré qui ne peut être le fait d'individus isolés, mais de groupes déjà organisés.

La pierre de Chantelouve, bloc éboulé de schiste lustré situé par 2000 m., environ, à la lisière supérieure des forêts et à proximité de la limite des territoires de Bessans et Lanslevillard, ne porte pas moins de 150 cupules sur sa face supérieure horizontale de 17 m², et une douzaine d'entre elles mesurent de 18 à 24 centimètres de diamètre et 5 à 6 centimètres de profondeur ⁶ (fig. 1). De tous les blocs travaillés de Maurienne et de Tarentaise, le Rocher aux pieds de Lanslevillard est à la fois le plus énigmatique et le plus significatif. Par 3000 m. d'altitude, sur un collet de cirques glaciaires entre le Roc de Pisselerand et les escarpements du Grand Roc Noir, ce bloc de schiste lustré incline du SE. au NO., contrairement à la pente du terrain, sa large face sculptée. Celle-ci est parsemée d'une cinquantaine de cupules et de gravures figurant quelque trente paires de pieds humains. Ces empreintes, « assez semblables à celles que laisseraient des personnes debout sur une terre molle », mesurent de 5 millimètres à 2 centimètres de profondeur et de 15 à 25 centimètres de longueur. Fait digne de remarque, d'autres blocs plus petits, portant des empreintes de pieds et des cupules, semblent encadrer le monument principal et en jalonner la direction ⁷.

⁶ Louis Schaudel [28 et 29], Au SE., le bloc mesure 6 m. 50 et au NO. 1 m. 60.

⁷ *Id.*, *ibid.* D'autres pierres à cupules existent sur le même versant, au Plan-Vert, sous le glacier de Vallonbrun et au-dessus des chalets du Châtelard, à 2350 m. (Louis Schaudel, Contribution à l'étude des lieux de culte préhistorique dans les Alpes de Savoie, *Congrès préhist. de*

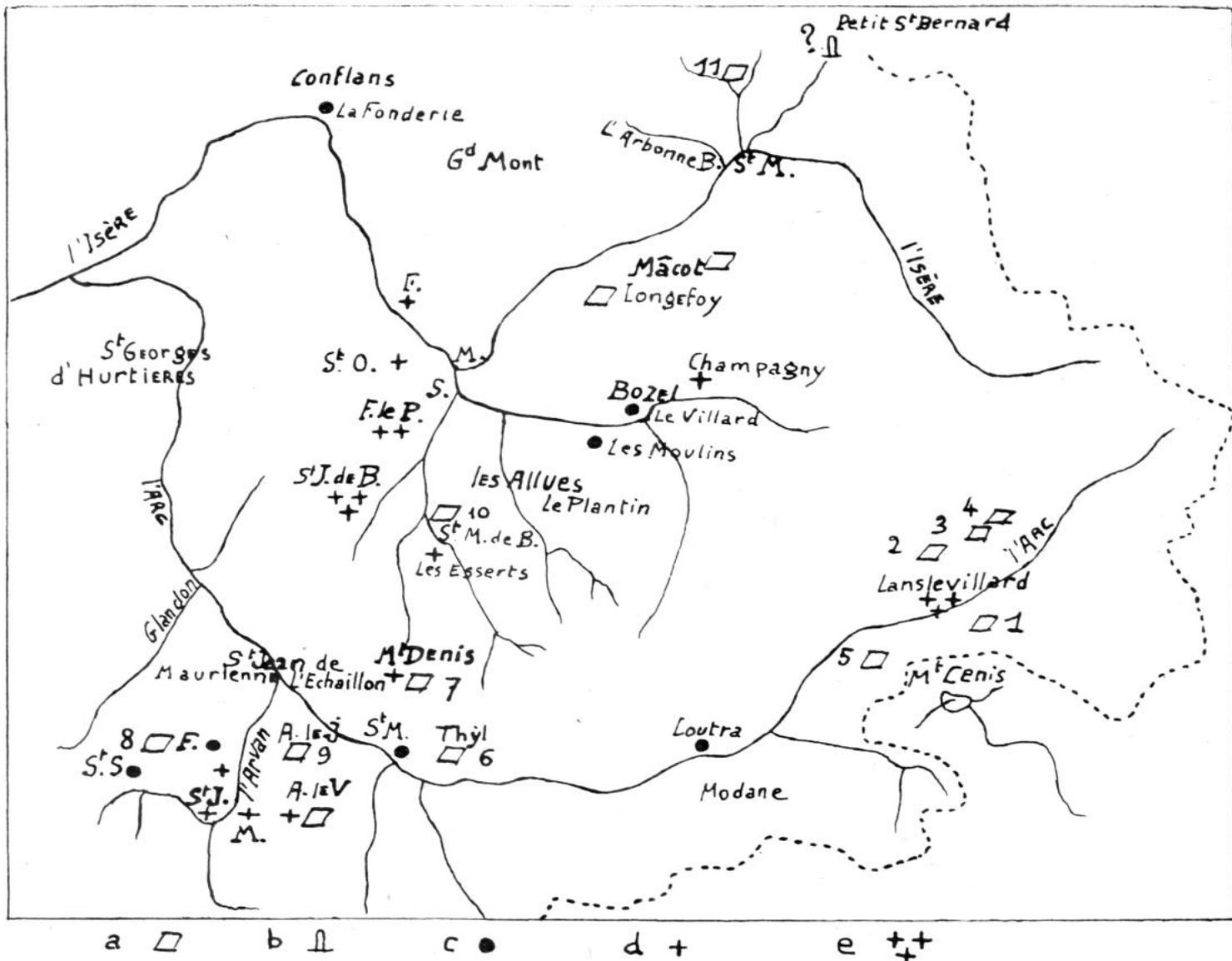


Fig. 1. — Vestiges préhistoriques (époque néolithique et âge des métaux) en Maurienne et en Tarentaise.

Légende : a, blocs à gravures; b, cromlech; c, objets, ossements isolés; d, sépulture isolée; e, sépultures groupées. — 1, Chantelouve; 2, Rocher aux pieds; 3, Plan Vert; 4, Châtelard; 5, Margerie; 6, Roche du Pertuis; 7, Pierre du Carro; 8, Comborsière; 9, Crêt de la Chaz; 10, Villarenger; 11, Les Echines.

Abréviations (d'aval en amont). — *Maurienne* : F., Fontcouverte; St. S., St. J., Saint-Sorlin et Saint-Jean-d'Arves; A. le J. et A. le V., Albiez-le-Jeune et Albiez-le-Vieux; M., Montrond; St. M., Saint-Martin-de-la-Porte.

Tarentaise : F., Feissons; St. O., Saint-Oyen; M., Moûtiers; S., Salins; F. le P., Fontaine-le-Puits; St. J. de B. et St. M. de B., Saint-Jean et Saint-Martin-de-Belleville; B. St. M., Bourg-Saint-Maurice.

2. Etablissements primitifs des hautes vallées.

Si les pierres à cupules et les blocs gravés semblent impliquer que les hommes primitifs ont parcouru en nombre la zone pastorale des massifs tarins et mauriennais, on ne possède pas de preuves certaines de la création d'établissements stables au niveau des villages actuels les plus élevés avant l'époque du bronze. L'outillage retrouvé çà et là indique bien l'existence d'une population dans cette zone, mais il est impossible de préciser s'il s'agit de sédentaires ou de pasteurs itinérants, les chasseurs semblant devoir être exclus, en tout état

France, Autun, 1907, p. 433-437, 4 fig.), ainsi qu'au Mont Cenis, à la Nunda, et au-dessus de La Margerie (J. Bellet, Notes sur la Préhistoire à Lanslevillard, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, IX, 1^{re} partie, 1940, p. 52-59).

Parmi les pierres sculptées de Maurienne et de Tarentaise, signalons le bloc d'Albiez-le-Vieux (1539 m.) qui ne compte pas moins de 160 cupules (Louis Schaudel [29]), la *Piera du Carro* près du village du Rieu, à Mont-Denis (Florimond Truchet, Note sur une pierre à godets trouvée à Mont-Denis, *C. r. Congrès S. Savantes Sav.*, session d'Annecy, 1879, Annecy, Imp. Aimé Perrissin, 1880, p. 104-110); celles du plateau de Comborsière, à plus de 1900 m., dans les alpages de Fontcouverte (Florimond Truchet, Les pierres à bassins ou à écuelles et le polissoir de Comborsière, Fontcouverte en Maurienne, *C. r. Congrès S. Savantes Sav.*, session de Chambéry, 1880. Annecy, 1881, p. 73-80). Outre les exemples cités par Louis Schaudel (Les blocs à gravures de la Savoie, *C. r. Congrès préh. de France*, Chambéry, 1908) au Crêt de la Chaz (Albiez-le-Jeune), à Villarenger (Saint-Martin-de-Belleville), à Longefoy, Tessens, Tignes, la pierre à cupules des Echines (Bourg-Saint-Maurice) (*Mém. et doc. Ac. Val-d'Isère*, 2^e série, II, 1913, p. 491) et la *Roche du Pertuis* (Roche trouée, du latin *pertusus*?) au Thyl (J. Bellet, Notes sur la Préhistoire à Lanslevillard, art. cit.), mentionnons deux blocs découverts par M. Pierre Bernus, professeur au lycée d'Annecy, à Combenoire, hameau de Mâcot (5 cupules), et entre Charmette et Combenoire (28 cupules). Au Villaret de Tignes, enfin, on peut voir, gravée sur la face verticale d'un énorme bloc dit « pierre des Sarrasins », une silhouette humaine que nous mentionnons sans vouloir établir un rapprochement entre cette représentation inaccoutumée et les gravures citées plus haut. Il n'est pas inutile, enfin, de rappeler que les lieux-dits Pierre-Fendue, Pierre-Fiche, Pierre-Lévée et Pierre-Lée, nombreux dans les communes hautes de Maurienne, perpétuent très vraisemblablement le souvenir de monuments mégalithiques (A. Gros [15], p. 418-419).

de cause, de vallées trop éloignées des sites aziliens de la région grenobloise ⁸.

Des haches en serpentine ont été découvertes à Lanslevillard, à Saint-Sorlin-d'Arves et dans les grottes de Saint-Martin-de-la-Porte ⁹. Au village de Loutra (Modane), 6 ou 8 couteaux ont été recueillis dans un abri sous roche ¹⁰ et 17 couteaux en silex au lieudit Piera-Grala, à Fontcouverte ¹¹.

Avec la découverte de deux tombes néolithique et énéolithique à Fontaine-le-Puits, près de Moutiers, les présomp-

⁸ M.-E. Dellenbach [8], *R. G. A.*, p. 210 et sq., p. 218.

⁹ P. Vuilliermet, Sur les temps préhistoriques en Maurienne. *C. r. Congrès S. Savantes Sav.*, session de Saint-Jean-de-Maurienne, 1878. Saint-Jean-de-Maurienne, Imp. Vuilliermet, 1879, p. 16-23; *Id.*, Découvertes préhistoriques et gallo-romaines en Maurienne. *C. r. Congrès S. Savantes Sav.*, session de Chambéry, 1880. Annecy, Imp. Aimé Perrissin, 1881, p. 62-66; p. 63.

¹⁰ P. Vuilliermet, Sur les temps préhistoriques en Maurienne, art. cit., p. 17; *Id.*, Découvertes préhistoriques et gallo-romaines en Maurienne, art. cit., p. 63.

¹¹ Florimond Truchet, Les couteaux en silex et les tombeaux de Piera-Grala à Fontcouverte. *C. r. Congrès S. Savantes Sav.*, session de Moutiers, 1881. Moutiers, Imp. Cane, 1882, p. 32-37. Sur l'emplacement des fouilles, des traces de foyer ont été retrouvées avec, au-dessous, des restes d'ossements. Jadis, 13 tombeaux formés de grandes ardoises à deux pentes, mais ne contenant aucun objet de pierre ou de bronze, avaient été découverts dans ces parages. Il est à noter que Pierre Grala, ou « pierre creusée comme un plat », désigne probablement une pierre à cupules (A. Gros [45], p. 418).

En construisant le tunnel de la Combe Genin, sur la route des Arves, les ouvriers ont découvert dans une couche de sable un squelette de grande taille avec crâne trépané. Un autre crâne trépané a été trouvé aux Sallanches, village de Saint-Jean-d'Arves. Or la trépanation a encore été pratiquée à l'époque néolithique et plus tard (*Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, I, 1^{re} partie, p. 35, et J. Déchelette, *op. cit.*, I, p. 479). Citons encore, parmi les découvertes d'ossements humains, celle d'un crâne dans les tufs du Villard de Bozel (H. Müller, Un crâne humain, probablement préhistorique, trouvé dans le tuf de Villard de Bozel (Savoie); *A. F. A. S.*, Lille, 1909, p. 802-808, I, fig.). Dans la même région, au Moulin de Bozel, par 950-1000 m. d'altitude, un vase apode, quelques os brisés, dont ceux du bouquetin des Alpes, un éclat de silex, etc., ont révélé l'existence d'une station datant probablement de la fin du Néolithique (H. Müller, Découverte d'une station néolithique au Moulin de Bozel (Savoie). *Ibid.*, p. 832-833).

tions d'occupation se précisent (fig. 1). Cette station a livré un matériel comprenant 3 haches en pierre polie, une demi-douzaine de couteaux en silex, un poignard en cuivre, des pendeloques, deux défenses de sanglier emboîtées en forme de bracelet et 72 pointes de flèche en silex¹². Quant aux objets de l'âge du bronze, ils ont été recueillis en grand nombre dans nos vallées, mais beaucoup d'entre eux ont disparu dans le creuset des fondeurs ambulants qui ont converti fibules, bracelets ou haches en marmites et en « clarines » pour le bétail¹³. Dans les Arves, à Saint-Jean, Albiez-le-Vieux, Montrond, maintes sépultures ont été mises au jour. Ces tombes sont remarquables par l'absence d'armes, la fréquence des bracelets disposés par dizaines à chaque bras et l'abondance de l'ambre. D'autres ont été ouvertes à Mont-Denis, à Saint-Oyen, Feissons-sur-Isère, aux Allues, à Champagny, etc.¹⁴. A Saint-Jean-de-Belleville, enfin, il ne s'agit plus de quelques tombes isolées, mais d'une nécropole véritable, partiellement fouillée depuis 1863¹⁵ (fig. 1). La présence probable de plu-

¹² H. Müller, L'âge du cuivre dans les Alpes françaises. Sépulture énéolithique de Fontaine-le-Puits (Savoie). *Ibid.*, p. 836-845, 6 fig.

¹³ E.-L. Borrel [6], p. 84, et P. Vulliermet, Sur les temps préhistoriques en Maurienne, art. cit., p. 18.

¹⁴ E.-L. Borrel [6], p. 71 et sq.

¹⁵ Le cimetière antique est situé entre Villarly et le chef-lieu de Saint-Jean-de-Belleville, près de la chapelle de N.-D. des Grâces et par 1128 m. d'altitude. Aux 24 tombes fouillées, il faut joindre les sépultures ouvertes fortuitement à différentes époques par les montagnards. Le mode d'inhumation, le grand nombre de bracelets de bronze, les colliers d'ambre et la rareté des objets en fer ont conduit Louis Schaudel et l'abbé Favret à dater ces sépultures du premier âge du fer. Cf. sur cette question Comte Costa de Beauregard, *Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, Grenoble, Allier, 1867; E.-L. Borrel [6], p. 75 et sq.; Louis Schaudel, Stations et sépultures des époques hallstattiennes et marniennes de la Savoie, *A. F. A. S.*, Lyon, 1906, p. 656-663; Allemoz, Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville, *Mém. et doc. S. Sav. Hist.*, LXVI, 1929, p. 277-279; Abbé Favret, L'âge des sépultures de Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), *Rev. des Musées et collections archéologiques*, Dijon, 4^e année, 1929, p. 33-34, 8 pl.

On peut rapprocher de ces trouvailles la découverte, en 1936, de 5

sieurs centaines de sépultures est ici l'indice, ou d'une occupation dense et prolongée de la vallée de Belleville, ou du caractère sacré de ce cimetière pour les populations du début de l'âge du fer qui y venaient inhumer leurs morts.

3. Origines du peuplement intraalpin.

L'impressionnant ensemble de trouvailles archéologiques enregistrées dans nos vallées n'implique pas seulement que l'occupation des massifs internes savoyards a été très précoce, mais aussi que l'altitude, loin de lui faire obstacle, paraît l'avoir favorisée. En effet, si la basse Maurienne et la plaine de Saint-Jean n'ont livré, jusqu'à présent, que de rares objets en pierre polie ou en bronze, objets qui ne sont du reste peut-être pas en place parce que disséminés dans des alluvions torrentielles ¹⁶, les découvertes se sont multipliées dans les communes les plus élevées et jusque dans la zone pastorale. L'on ne saurait s'en étonner. Grâce à leurs amples replats, à leur confortable revêtement de dépôts morainiques et à leur insolation généreuse, les hautes vallées, principalement les vallées latérales de la zone moyenne, constituent des sites d'habitat réellement privilégiés (pl. I, A et B). Dans la région synclinale des Albiez, par exemple, en pleine vallée des Arves, on a la surprise de rencontrer, au milieu du plus magnifique cadre de cimes qui se puisse rêver, de véritables formes de plateaux à l'altitude très acceptable de 1400-1500 m. Du petit

tombes de l'âge du fer à Lanslevillard, tombes qui semblent faire partie d'une nécropole plus étendue (J. Bellet, Notes sur la Préhistoire de Lanslevillard, art., cit.).

¹⁶ P. Vulliermet, Sur les temps préhistoriques en Maurienne, art. cit., p. 22. Mentionnons également la découverte au lieu-dit la Fonderie (Conflens) d'une cachette renfermant des haches, des objets de parure, et datant probablement de la fin de l'âge du bronze (Joseph Garin, *Conflens en Savoie*, Albertville, 1932, in-8°, 113 p.; p. 16).

collet situé entre Albiez-le-Vieux et le hameau du Mollard, la vue, aussi étendue que du sommet d'un grand col de crête, n'embrasse que champs et pâtures, qu'un archaïque pays agricole déployé en balcon au-dessus des ravinements noirs et sauvages de l'Arvan. Albiez-le-Vieux est un village de plaine, sans une maison de pente; les champs de seigle et d'orge s'étendent au loin, et, sur les croupes plus déclives, des rangées d'arbres émondés soulignent d'antiques rideaux de culture. Le pullulement des hameaux sur le versant de Villarembert-Fontcouverte fait songer à quelque Kabylie intraalpine adossée aux grandes chaînes à la façon du massif de Michelet plaqué contre la muraille du Djurjura (pl. I-B). Si l'on ajoute qu'à l'époque néolithique le climat était plus clément que de nos jours, qu'en raison de l'ascension de la limite supérieure des peuplements forestiers les surfaces pastorales étaient plus exiguës, on comprendra sans peine que les berceaux latéraux, plus aisément défrichables, aient attiré l'homme de très bonne heure ¹⁷.

Mais les grandes vallées n'offraient pas seulement des conditions avantageuses d'habitat aux populations primitives, elles leur procuraient encore des facilités de trafic, leur fournissaient des produits de première nécessité, ce qui n'a pas peu contribué à l'enracinement de groupes humains compacts au voisinage des cols principaux. Parmi les marchandises susceptibles d'alimenter un trafic rémunérateur et de fixer les hommes, le sel figure en bonne place. Sans aller jusqu'à établir un rapport entre le peuplement des Arves et la présence des sources salées de l'Echaillon, on ne peut manquer de constater

¹⁷ Des analyses polliniques faites dans les tourbières de la région du lac de Tignes semblent bien démontrer que le sapin montait plus haut qu'aujourd'hui à la fin de l'époque glaciaire (G. Dubois et M^{me} Dubois, Sur quelques revêtements tourbeux de la haute Tarentaise, *C. r. des séances de l'Ac. des Sciences*, t. 207, p. 502-503). Sur les facilités du défrichement dans les hautes vallées, cf. H. Onde [22], p. 13-17.

que ces sources ont subi une réduction de température et de thermalité du fait des infiltrations de l'Arc. Les digues construites à la fin du xv^e siècle par le cardinal d'Estouteville ont rejeté l'Arc contre la montagne, les alluvions ont recouvert les griffons, et des eaux chaudes sourdent à même le lit du torrent. Il n'est donc pas impossible d'admettre que les sources de l'Echaillon, actuellement d'une température de 34° environ et d'une teneur en ClNa de 3 gr. 6 par litre, aient été jadis plus propices que de nos jours à l'extraction du sel dissous¹⁸. Une telle extraction, hypothétique en Maurienne, a certainement été praticable en Tarentaise. Si les eaux de La Léchère et de Bonneval (Bourg-Saint-Maurice) ne contiennent que 0 gr. 139 et 0 gr. 100 de ClNa par litre, pour une température de 48 et 38°, les eaux salées froides de l'Arbonne en renferment l'énorme quantité de 280 gr. De leur côté, les sources de Salins, dont la teneur moyenne est de 11 gr. au litre pour une température de 32°,5 environ, ont pu se prêter à un traitement simple et efficace grâce à leur gros débit (2.650 litres-minute pour les deux sources) et à l'énergique ventilation des fonds dans les gorges de Salins-Moûtiers¹⁹.

¹⁸ Excursion à l'Echaillon, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, III, 2^e partie, 1902, p. 112, et sq. MM. Kilian et Révil ont même estimé que les secousses sismiques, fréquemment enregistrées dans le bassin de Saint-Jean, ont pu entraîner une diminution de la minéralisation des eaux (*Ibid.*, p. 164).

¹⁹ D^r C. Laissus, *Les eaux thermales de Bonneval*, *Mém. et doc. Ac. Val d'Isère*, 1^{re} série, III, 1875, p. 357; *Id.*, Note sur l'eau thermale de La Léchère, *Ibid.*, 1^{re} série, IV, 1883, p. 503; E.-L. Borrel, Notice historique sur les mines de la Savoie, *Ibid.*, p. 297-364 (p. 332, 333, 347); Paul Baud, Une industrie d'Etat sous l'ancien régime. L'exploitation des salines de Tarentaise, *Rev. d'Hist. économique et sociale*, Paris, Marcel Rivière, XXII^e et XXIII^e années, 1934-1935, p. 149-281 (p. 151 et suiv.). Parmi les plus anciens indices d'exploitation on relève un pâtre de murs et des médailles, dont une de l'empereur Claude. A l'époque sarde, des appareils rudimentaires à fagots et à cordes ramenaient, par simple évaporation, la teneur en sel de 11 gr. à 160 gr. par litre et des bassins pour le « sel au soleil » permettaient une petite extraction indépendamment du produit des « cuites ».

Que la production tarine de sel ait revêtu une certaine importance avant l'ère chrétienne, cela ne paraît guère douteux. Appien rapporte que, durant les guerres entre Romains et Salasses du Val d'Aoste, ceux-ci durent accepter une garnison parce que, les défilés étant bloqués par l'ennemi, ils se trouvèrent privés de sel, objet, chez eux, d'une grande consommation; mais, ultérieurement, les Salasses se soulevèrent après avoir réuni une ample provision de la précieuse denrée²⁰. Or, ne recevant le sel ni d'Acqui ni de Canale (province de Coni) pour la raison bien simple qu'il aurait dû transiter par le pays des Tauriniens occupé par les troupes romaines, privés d'autre part du sel de Bex (canton de Vaud), refoulés qu'ils étaient par leurs adversaires dans le bassin supérieur de la Doire, les montagnards du Val d'Aoste n'ont pu se ravitailler que chez leurs voisins, les Ceutrons de Tarentaise²¹.

Pour ce qui est des métaux, du cuivre principalement, la zone intraalpine de Savoie a certainement donné lieu à une exploitation très ancienne, car les gisements, sans être très abondants, n'y sont pas rares. Le cuivre a été signalé, et par-

²⁰ Appien d'Alexandrie, de Rebus Illyricis, XVII; F. Arnollet [2], p. 151, 122; Dino Gribaudo [14], p. 314.

²¹ La « guerre du sel » a donné lieu à des commentaires fort contradictoires (Cf. Dino Gribaudo [14], p. 314). Il ne semble pas, toutefois, que cet épisode puisse se situer ailleurs que dans le Val d'Aoste effectivement dépourvu de sel.

Les salines de Bex sont situées dans le Trias des Préalpes internes (zone des cols) où sont depuis longtemps connues les sources salées de Panex, du Fondement et du Chamossaire. Le tonnage de sel, actuellement extrait, atteint 50.000 quintaux environ. Les sources de Cambiola, dans le Val d'Hérens, fort peu salées (1 gr. par litre), n'ont pu donner lieu à une exploitation. Cf. Carl Schmidt, Asphalt, Steinsalz, Erze (*Handwörterbuch der Schweizer. Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, III bd, Berne, 1907) (donne bibliographie), et du même auteur, Texte explicatif de la carte des gisements et des matières premières minérales de la Suisse, 1/500.000 (*Matériaux pour la Géologie de la Suisse*, publiés par la Commission géotechnique de la Soc. helv. des Sciences naturelles, Bâle, 1920). Ces renseignements nous ont été aimablement communiqués par M. Léon Moret.

fois exploité jusqu'à une date récente, à Modane, Termignon, Lanslebourg, Bessans et Bonneval, à Feissons-sur-Isère, Doucy, Granier, Montvalezan, Bourg-Saint-Maurice²². Pline a mentionné le *Sallustianum*, domaine minier des Alpes ceutroniques que l'on situe généralement dans le Beaufortin (gîtes du Grand Mont et d'Hauteluze)²³, et les mines de cuivre de Saint-Georges-d'Hurtières alimentaient encore une petite industrie au début du siècle dernier²⁴.

Les échanges favorisés par l'extraction du sel et des métaux dans les grandes vallées voisines des cols ont été encore facilités par la communauté ethnique des populations du faite alpin à l'âge du bronze, et probablement aussi à l'âge du fer. Les peuplades néolithiques et figures de civilisation agricole venant de l'Est ont cheminé le long des principaux itinéraires intraalpains²⁵. Il leur a été facile de pénétrer dans le Valais

²² Léon Moret, *Enquête critique sur les ressources minières de la Province de Savoie*, Grenoble, Allier, 1925, in-8°, 201 p.; E.-L. Borrel, Notice historique sur les mines de Savoie, art. cit. La mine de cuivre gris argentifère de Bonneval (Bourg-Saint-Maurice) a été exploitée en 1760 et les nombreuses mines de cuivre et de plomb de Nâves et Doucy étaient également ouvertes au XVIII^e siècle.

²³ Pline, *Histoire Naturelle*, 34; J. Déchelette, ouv. cit., VI, 2^e partie, p. 977. Les bocards et fonderies traitant le cuivre pyriteux et le cuivre gris du Grand-Mont s'élevaient à Arêches et ont fonctionné jusqu'en 1703 (abbé Ducis [12], p. 42).

²⁴ De Verneilh [31], p. 496. Le seul indice que l'on possède, jusqu'à présent, d'une exploitation du cuivre en Tarentaise à l'époque des métaux est la découverte d'une hache-spatule dans une galerie de mine (A. Delozcour [9], p. 226).

Dans le Val d'Aoste, où le cuivre ne manquait pas non plus (Dino Gribaudo [14], p. 293), Strabon rapporte que les Salasses exploitaient les mines d'or avec une intensité telle qu'ils tarissaient parfois la Doire pour le grand dommage des populations d'aval privées de l'eau nécessaire aux irrigations (Cf. le texte in Joseph Dessaix [11], p. 38). Quelle que soit l'exagération d'un récit qui se fait sans doute l'écho des mauvaises querelles imaginées par les Romains pour intervenir dans la vallée, il n'est pas douteux que les Salasses se sont activement consacrés au travail des mines (Dino Gribaudo [14], p. 303 et sq.). Cf. aussi Emanuele Artom, *L'industria dell' oro presso i Salassi*, *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, Torino, 1935, p. 1-6.

²⁵ A. Delozcour [9], p. 222, 224 et sq. et M.-E. Dellenbach [8], p. 265.

par le versant italien et le pays de Vaud, de gagner ensuite la Tarentaise où elles ont peut-être été supplantées ultérieurement par une tribu celtique ²⁶. De son côté, la Maurienne a pu être atteinte directement par la région des cols entre Thabor et Levanna, tandis que les massifs entre Maurienne et Tarentaise, Maurienne et Oisans recevaient leurs occupants par l'intermédiaire des Belleville et des Arves. A défaut de trouvailles sur les cols mêmes ²⁷, la parenté évidente de certains vestiges ou ustensiles et l'existence de stations au pied des grands passages transalpins suffisent à démontrer la réalité d'un actif courant d'hommes et de marchandises aux époques les plus reculées. Les rochers à écuelles et à figures géométriques de Salvan (vallée du Trient), les rochers à écuelles et à empreintes en forme de pieds de Grimenz (Val d'Anniviers), doivent être rapprochés de ceux que nous avons dénombrés en Maurienne et en Tarentaise ²⁸. On a signalé, de plus, trop d'analogies entre les fibules de Saint-Jean-de-Belleville et celles de Loèche et du Tessin supérieur, entre les fibules à charnières ou émaillées des tombeaux de Lanslevillard et les fibules valaisanes du musée de Genève, pour que cette rencontre soit le fait du hasard ²⁹. Il est enfin assez significatif que

²⁶ M.-E. Dellenbach [8], p. 238, 253-254. Camille Jullian [16], I, p. 311, a émis l'hypothèse que les Ceutrons de Tarentaise ont pu être apparentés aux Allôbroges.

²⁷ Si au Bettlihorn, en un point situé à plus de 2500 m. d'altitude et faisant communiquer la vallée du Rhône avec la vallée du Pd, on a trouvé une belle pointe de lance néolithique (M.-E. Dellenbach [8], p. 250, 258), le Cenis n'a rien révélé. L'alignement de blocs appelé cromlech du Petit-Saint-Bernard n'est pas absolument démonstratif. La plupart des pierres qui le composent sont aujourd'hui couchées sur le sol et il n'est pas prouvé que toutes aient été plantées debout, dans le passé. Les faibles dimensions de ces pierres (1 m. 20 ou 1 m. sur 0 m. 30 ou 0 m. 50) n'excluent pas l'hypothèse d'une origine très postérieure à l'époque préhistorique (Sur le cromlech du Petit-Saint-Bernard, cf. E.-L. Borrel [6], p. 10-11).

²⁸ B. Reber, *Excursions archéologiques dans le Valais*, Genève, Imp. Centrale genevoise, 1891, in-8°, 62 p. (p. 14, 47 et sq.).

²⁹ Louis Schaudel, *Stations et sépultures des époques hallstattienne et*

nombre de sites préhistoriques, ceux de Glis, Sion, Salvan en Valais, de Villeneuve, Aoste, Saint-Nicolas, etc., dans le Val d'Aoste, de Novalaise, Suse, Salbertrand, Oulx, Césanne, Viu, Usseglio, jalonnent les routes intraalpines du Simplon, de la Forclaz et de l'Arve supérieure, du Grand et du Petit-Saint-Bernard, du Mont-Cenis, du Genève et du col de l'Autaret en haute Maurienne ³⁰. En un mot, les Néolithiques et les hommes de l'âge des métaux se sont infiltrés à travers toute l'étendue du faite alpin, attirés, vraisemblablement, par la présence d'eaux salées, de gisements métallifères et d'un sillon de hautes vallées ensoleillées et pastorales. De la sorte, la région intraalpine de Savoie a été prise en écharpe par une chaîne d'établissements humains tendue de la vallée d'Aoste à l'Oisans et au Briançonnais par la région de Moûtiers, la vallée de Belleville, la moyenne Maurienne et les Arves, avec ramification, le long de la vallée de l'Arc, vers la haute Maurienne et le Cenis (fig. 1).

B. — Précocité du peuplement rural dans toute l'étendue de la zone exploitable.

Dès l'époque préhistorique, des hommes sont fixés en groupes stables dans les replis des massifs internes de Savoie, aux abords des cols et sous la protection des défilés de verrous et des gorges de raccordement. Si la disparition sans profit pour la science d'une foule de sépultures, dont le matériel archéologique a été dispersé par les paysans, ne permet pas de se faire une idée précise de la densité de cette occupation origi-

marnienne, art. cit., p. 663; Abbé Favret, L'âge des sépultures de Saint-Jean-de-Belleville, art. cit.; J. Bellet, Notes sur la Préhistoire de Lanslevillard, art. cit.

³⁰ B. Reber, *op. cit.*; M.-E. Dellenbach [8], p. 251, 253, 257; Dino Gribaudi [14], p. 238.

nelle, le chiffre de la population devait être déjà assez élevé dans notre région à la veille de la domination romaine. Les historiens de l'Antiquité ont consigné sur le pays des Salasses des détails qui paraissent valables pour la Maurienne et la Tarentaise, tant sont affirmées l'individualité du faite alpin et la similitude des conditions d'habitat sur les deux versants de la chaîne. Parlant des Salasses, Strabon précise qu'ils occupent, pour la plupart, une vallée profonde enfermée entre deux montagnes (le Val d'Aoste proprement dit), mais ajoute qu'une fraction de ce peuple atteint la crête même des Alpes, allusion évidente aux populations installées au voisinage des cols et dans les vallées latérales tout particulièrement développées dans le bassin de la Doire ³¹. Ces montagnards du Val d'Aoste, adonnés à la vie pastorale — d'où leurs besoins en sel — et à l'exploitation des mines, étaient si nombreux qu'à l'époque d'Auguste les Romains victorieux purent en vendre 36.000 sur le marché de leur colonie d'Eporedia, sans compter 8.000 guerriers valides ³². Même si ce chiffre est exagéré et comprend, outre les Salasses, une partie des Ceutrons ³³, il n'en donne pas moins une idée avantageuse de la densité du peuplement dans la zone intraalpine à la veille de la domination romaine ³⁴. Plus tard, la Tarentaise, riche en sel et en pâturages, a réussi à attirer l'attention de Pline qui a vanté le « vatusicus » (*caseum vatusicum*) fabriqué dans les Alpes ceutroniques ainsi, peut-être, que les petites vaches tarentaises et leurs qualités laitières ³⁵.

³¹ Strabon, *Geogr.*; IV, 6, 7; Dino Gribaudi [14], p. 158-159; Florian Vallentin [30], p. 215-216.

³² Strabon, *ibid.*; Dino Gribaudi [14], p. 239; Joseph Dessaix [41], p. 38-39; F. Arnollet [2], p. 161.

³³ Joseph Dessaix [41], p. 39; F. Arnollet [2], p. 165 et sq.

³⁴ Les Salasses ne furent pas complètement dispersés après cette terrible répression. Une inscription rapporte que ceux d'entre eux qui y avaient échappé s'unirent aux 3.000 prétoriens qui fondèrent la colonie d'*Augusta Prætoria* (Dino Gribaudi [14], p. 239).

³⁵ Rappelons que Pline donne sur la vie économique alpestre des détails

Mais, de l'occupation ancienne et totale par l'homme des Alpes de Maurienne et de Tarentaise, nous possédons d'autres témoignages que les allusions trop rares et indirectes des auteurs de l'époque romaine. La toponymie, les textes du Moyen-Age, l'histoire paroissiale, certaines particularités du tracé des limites communales apportent la preuve que des groupes humains cohérents se sont implantés de très bonne heure jusqu'aux confins extrêmes du domaine habitable, entre les altitudes de 1500 et 2000 mètres.

1. Le témoignage de la toponymie.

Il n'est pas superflu de rappeler ici que les mots préromains « calmi », « alpe » et « nant » se retrouvent plus ou moins déformés dans une foule de toponymes actuels. *La Chalp* et *La Charre* sont des lieux-dits des communes de Lanslebourg et d'Albiez-le-Vieux, *La Chal* désigne des hameaux de Saint-Colomban-des-Villards, d'Albiez-le-Vieux et de Saint-Jean-d'Arves; un *Mont de la Chale* existe sur le territoire de Saint-Martin-de-Belleville et *la Croix de la Chale* sépare Montvernier de Montpascal. Valloire possède un *Plan de l'Achatte* (variante de *La Chatte* et de *La Chat*). Les *Champ*, *Chaupe*, *Chau*, *Chaud*, *Chaux*, *Chaudaz*, *Leschaux*, *Chaume* abondent dans la toponymie de Maurienne et de Tarentaise et apparaissent dans des textes des XII^e, XIV^e, XV^e siècles³⁶. « *Nant* » et « *alpe* » entrent dans la composition d'innombrables appellations de torrents, de villages et de montagnes pastorales, *Nant-Bruyant*, *Nancroix*, *Nangerel*, *Alpettaz*, *Arpettaz*, *Arpire*, *Arpon*, *Arpasson*, *Arpingon*, etc.³⁷.

très précis, mentionnant les vaches des Alpes, petites mais bonnes laitières, et le *triticum trimestre* ou blé de trois mois que l'on sème dans la montagne (cité par Ph. Arbos, *La vie pastorale dans les Alpes françaises*. Etude de géographie humaine. Paris, Colin, 1922, in-8°, 718 p.; p. 157).

³⁶ A. Gros [45], p. 122 et sq. Ainsi, le col de la Chiaupe, entre Peisey et Champagny, les hameaux de Leschaux et de Chaume, à Saint-Martin-de-Belleville et Saint-André, la chapelle de N.-D. du Charmaix, à Modane.

³⁷ A. Gros [45]. L'Alpettaz, hameau de la commune de Fontcouverte,

Il n'est pas inutile de rappeler que Briançon, en basse Tarentaise, désigne vraisemblablement un établissement perché pré-romain et que Séez perpétue le souvenir de quelque sixième borne milliaire (Sextus lapis, d'où Ecclesia de Sexto, 1184) ³⁸. Maints noms de localités de Maurienne et de Tarentaise paraissent dériver d'une exploitation rurale gallo-romaine ou franque. Dans le nombre figurent trois *Tigny* (de *Tiniacum* ou *Tignacum*, domaine d'un certain *Tinius*), hameaux des Chappelles, de Saint-Jean-d'Arves et de Valloire et peut-être aussi *Tignes*, en haute Tarentaise ³⁹. Les noms en « Cour », du latin *Cortis*, variante *Curtis*, désignant un domaine rural remontant aux v^e-vi^e siècles, ne sont pas rares dans les sections moyennes ou basses de nos vallées : ainsi Hautecour, près de Moutiers (Alta Curia), Grand-Cœur et Petit-Cœur (Ecclesia de Cors, forme romane de Cortis ou Curtis), les hameaux de La Cour à Bozel, Pussy, Saint-Alban-d'Hurtières, des Cours à Bellecombe, Le Bois, Cevins, Esserts-Blay, etc. Les hameaux des Cours et des Ecours, à Villarembert, Saint-Jean-d'Arves, attestent même l'extension des domaines ruraux dans les hautes vallées, au moins dès le début du Moyen-Age ⁴⁰. Peuvent également passer pour des centres agricoles anciens les localités dont le nom dérive du latin *Villa*. Plusieurs localités portent les noms de *La Ville*, *Villette*, dans les communes basses et moyennes surtout (Bourg-Saint-Maurice, Villette, Esserts-Blay,

est mentionné dès 1287. Sur l'origine ligure et gauloise des noms de montagne, cf. F. Montandon, Etude de toponymie alpine. De l'origine Indo-européenne des noms de montagnes. *Le Globe*, organe de la Soc. de Géographie de Genève. Mémoires, 68, 1929, p. 1-152.

³⁸ A. Gros [45], p. 107, 535-536.

³⁹ *Id.*, *ibid.*, p. 560-561. L'usage de former des noms en *acus*, fréquent à l'époque gallo-romaine, a persisté en Gaule pendant la période franque (A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, cité par A. Gros [45], p. 40).

⁴⁰ A. Gros [45], p. 186-187, et Charles Marteaux [48], t. II, p. 45. Il ne faut pas confondre avec *Cour* les toponymes *Curia* et *Curiaz*, dérivés de *Corvatu*, corvée.

Rognaix, Saint-Paul, Tours, Saint-Léger, Saint-Martin sur La Chambre, Saint-Martin-de-la-Porte, etc.), mais aussi dans quelques communes élevées, à Saint-Jean-d'Arves, Montrond, Albiez-le-Vieux, Avrieux, Bramans et Termignon ⁴¹. Parfois, la partie principale de l'agglomération entourant la villa ou lui succédant a pris le nom de *Village* (bas-latin *Villaticum*, dérivé de *Villa*): ainsi le Grand-Village à Tours et à Beaune, et les hameaux annexes ont reçu les dénominations de *Villard*, *Villaret* ou *Villaron*, suivant leur éloignement du centre et leur importance décroissante ⁴². Or, bon nombre de *Villard* sont associés à des noms d'homme, souvent d'origine germanique, ce qui situe leur origine dans le haut Moyen-Age au plus tard, et prouve, indirectement, l'ancienneté des *Ville* et *Village* ⁴³.

⁴¹ A. Gros [15], p. 592-593. Le nom de Belleville appliqué à la vallée d'un affluent du Doron de Bozel n'a peut-être pas une autre origine.

La présence de domaines gallo-romains dans nos vallées n'a rien de surprenant puisque les découvertes archéologiques se sont multipliées le long de la route du Petit-Saint-Bernard, en Tarentaise. Mais, comme il s'agit en l'occurrence de vestiges se rapportant à un habitat de fond de vallée, nous n'en ferons pas état ici. Rappelons, simplement, la découverte de nombreuses inscriptions à Aime, la Côte d'Aime, Villette, Bourg-Saint-Maurice, des substructions d'un temple à Aime, de tombeaux gallo-romains dans les environs d'Aime encore et à Saint-Marcel, etc. (E.-L. Borrel [6], *passim*). En Maurienne, il est vrai, les découvertes épigraphiques ont été fort rares en amont d'Aiguebelle et de Montgilbert (F. Grange, La frontière des Allobroges et des Médulles. Les origines de la limite ancienne : Savoie-Maurienne, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VII, 1^{re} partie, 1927, p. 56).

⁴² Dans les trois communes de Saint-Sorlin, Saint-Jean-d'Arves et Montrond, des hameaux portent les noms de Ville, Villard, Villaret ou Villette.

⁴³ A. Gros [15], p. 592-593, et Charles Marteaux [18], t. III, p. 303. Les exemples de noms composés de *Villard* et d'un nom d'homme d'origine germanique sont fréquents en Maurienne et en Tarentaise. Ainsi dans les parties élevées du domaine habitable, Villarabout, hameau de Saint-Martin-de-Belleville (Villare Ratbold), Villarancel (d'Anserius), hameau de Saint-Jean-de-Belleville, Villard-Sembran (Beaune), Villard-Soffray (Bonneval-Tarentaise), tous deux portant le nom d'un certain Isembran ou Soffredus (A. Gros [15], p. 594 et suiv.).

Les domaines ruraux présumés gallo-romains et les villages désignés par un nom d'homme d'origine germanique (Villarembert, Villargondran,

2. Le témoignage des textes.

Quoiqu'ils ne remontent pas au delà des premiers siècles du Moyen-Age, quelques textes confirment l'existence d'un habitat permanent de haute montagne antérieurement à la grande poussée de peuplement des XII^e et XIII^e siècles. Certaines mentions d'époque romaine doivent néanmoins être relevées bien qu'elles ne s'appliquent qu'à des localités de fond de vallée, ne serait-ce que pour souligner l'antiquité respectable de ces dernières. Citée par Ptolémée, la Table de Peutinger et l'Anonyme de Ravenne, la petite bourgade tarine d'Aime a été la résidence d'un procureur impérial. Avec son temple, dont les substructions restent visibles dans l'église Saint-Martin, ses autels, ses inscriptions dédiées aux empereurs Claude, Trajan, Sévère-Alexandre ou Héliogabale, Aime a fait figure de capitale intra-

Montgellafrey, Montgilbert, etc.) posent un problème assez embarrassant. En effet, on ne retrouve pas dans nos vallées de sépultures indiquant l'installation de fédérés sur le territoire d'une villa, comme c'est le cas général dans l'avant-pays savoyard (Ch. Marteaux et Marc Le Roux, *Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie*; *Rev. Savoisiennne*, 1898, p. 11-39, 130-140, 259-283, 1 pl. hors texte, 1 carte et nombreuses figures). Les sépultures barbares de Saint-Marcel en Tarentaise semblent une exception dans notre région (E.-L. Borrel [6], p. 96-98). Cette pénurie de sépultures s'explique aisément, il est vrai, si l'on admet que l'installation des fédérés en 443 a été limitée à la Sabaudia et que cette région, dont les confins sont très mal connus au V^e siècle, n'englobait pas, vers l'Est, la Maurienne et la Tarentaise (Sur l'installation des fédérés, cf. Ch. Marteaux et Marc Le Roux, art. cit., p. 19; sur la Sabaudia au V^e siècle, le sens possible de ce mot et l'imprécision des limites de la région, cf. Paul-Edmond Martin, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne* (534-715). Genève, Imp. Albert Kundig, 1910, in-8°, xxxii+469 p., 1 carte h. texte, et Ferdinand Lot, *Les limites de la Sabaudia*, *Rev. Sav.*, 1935, p. 146-156). La rareté des vestiges romains en amont d'Aiguebelle est une autre difficulté, et se concilie mal avec l'existence de grands domaines gallo-romains en Maurienne. Les noms d'hommes accolés à certains villages sont donc, peut-être, les noms de familles remarquables par leur ancienneté ou leur richesse, comme ce semble le cas pour Lanslebourg, Avérole, Avrieux, mais on ne peut manquer d'être frappé du fait que ces toponymes ont les apparences de gentilicés gallo-romains déformés. Le problème demeure donc entier.

alpine avant d'être supplantée dans ce rôle par Darentasia (Moûtiers) ⁴⁴. Quant à Saint-Jean-de-Maurienne, l'*Urbs maurienna* de Grégoire de Tours, si chétive qu'elle est qualifiée de « vilis locus » par l'archidiacre de Turin, désireux d'emporter en Piémont les reliques de Saint Jean-Baptiste auxquelles l'agglomération devra plus tard son nom, elle ne tarda cependant pas à acquérir le titre de cité épiscopale, vraisemblablement à cause de son ancienneté ⁴⁵.

Le vénérable document connu sous le nom de « Testament d'Abbon », aux termes duquel le gouverneur de Suse et Maurienne, pour le roi de Bourgogne, lègue en 739 à l'abbaye de la Novalaise diverses propriétés et énumère plusieurs localités de la vallée de l'Arc, appelle quelques observations ⁴⁶. D'abord

⁴⁴ E.-L. Borrel [6], p. 25 et sq., et A. Gros [45], p. 35 et 551. D'autres noms figurent sur les itinéraires traversant la Tarentaise, Bergintrum (Bourg-Saint-Maurice, Bellentre?), Obilonna (La Bathie, Arbine?), mais les identifications varient avec les commentateurs et ces appellations ne s'appliquent pas nécessairement à des bourgades : elles ont pu désigner de simples relais.

⁴⁵ Divers documents archéologiques permettent de supposer qu'une bourgade existait, dès le début du III^e siècle de notre ère, sur l'emplacement actuel de Saint-Jean-de-Maurienne. Dans le périmètre occupé par le centre de la ville, on a pu explorer les alluvions du cône complexe sur lequel Saint-Jean s'est édifié jusqu'à une profondeur de 5 m. et ramener au jour des médailles de Julia Mammaca, mère de Sévère-Alexandre, de l'empereur Magnence, un stylet de bronze, des pièces de céramique de luxe, un petit haut fourneau et des sépultures, peut-être préromaines (Florimond Truchet, Contribution à l'histoire de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne pendant la période romaine (3^e siècle). *C. r. Congrès S. Savantes Sav.*, session d'Albertville, 1883, p. 125-131. Sur l'« urbs maurienna », cf. A. Gros, Origine et histoire du mot « Maurienne », *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VI, 2^e partie, 1924, p. 2.

⁴⁶ Le texte du « Testament » est reproduit notamment dans J. Marion, Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits cartulaires de Saint-Hugues. Collection des documents inédits de l'histoire de France, 1^{re} série : Histoire politique, Paris, 1869, in-4^o, xci+556 p. (charte XXII). Sont citées, entre autres, les localités de Maurogenna (Saint-Jean-de-Maurienne), Sancto Pancrasio, Birisco (localité proche de la précédente d'après le texte), Alsedo, Fontana, Bregis et Nanosces (liées à Fontana), colonica in Albiadis, Amalicione, Etone, Amberto. Nombre de ces lieux-dits ne sont plus reconnaissables aujourd'hui et les identifications de Mabillon (cf. J. Dessaix [41], p. 103), de J. Marion, op. cit., de J.-J. Vernier [32], ne

trois des localités du « Testament », Saint-Pancrace, Villarembert, Albiez, se situent dans les Arves, et les deux dernières appartiennent, déjà, à la haute montagne (fig. 2). Alsedo, identifiée avec Aussois, est également une commune élevée ⁴⁷ (pl. II-A). On remarque ensuite, qu'exception faite pour Saint-Pancrace, l'usage de désigner les localités par le nom du patron paroissial n'ayant pas encore prévalu au VIII^e siècle, les toponymes figurant dans le « Testament » ont de grandes chances de reproduire des appellations en usage bien antérieurement à la rédaction du document, donc au moins d'époque franque, ce qui leur confère une ancienneté assez estimable ⁴⁸. Il faut noter, enfin, et avec regret, que l'attribution aux localités du nom de leur patron paroissial a fait disparaître pour toujours leurs désignations primitives et du même coup toute indication sur leur passé ⁴⁹.

Le XI^e siècle, qui coïncide avec la substitution définitive des noms de saints aux toponymes traditionnels, voit également les textes se multiplier. Or, à ce moment qui précède justement une grande poussée de peuplement dans l'Occident européen ⁵⁰, il n'est pas indifférent de constater que plusieurs communes hautes de Maurienne et de Tarentaise sont déjà mentionnées. Une vingtaine de communes tarines et maurien-

reposent que sur des conjectures (ex. : Corvalico = Bessans, Trebox = Termignon, Nanosces = Saint-Julien, etc.).

⁴⁷ A. Gros [15], p. 57-58.

⁴⁸ Albiez dériverait d'Albiacum, domaine d'Albius, et Villarembert de Villa Amberti (A. Gros [15], p. 39-40 et p. 600).

⁴⁹ C'est entre le VIII^e et le X^e siècle que nombre de paroisses auraient échangé leurs noms anciens contre celui de leurs patrons. Le nom de Saint-Jean-de-Maurienne appliqué à la ville de *Maurienna* n'apparaît qu'au début du XI^e siècle (A. Gros, *Origine et histoire du mot « Maurienne »*, art. cit. p. 5). Inversement, au XIX^e siècle, plusieurs paroisses ont perdu leur nom patronymique, Saint-Eusèbe et Saint-Thomas de Cœur (Petit et Grand-Cœur), Saint-Thomas des Esserts et Blay (Esserts-Blay), N.-D. de Randens et N.-D. du Châtel (Randens et Le Châtel).

⁵⁰ Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Les Belles-Lettres, 1931, in-4°, xvii+261 p., 18 pl. (p. 6 et sq., p. 18); A. Demangeon, *La géographie de l'habitat rural*, *Annales de Géographie*, XXXVI, 1927, p. 1-23 et 97-114 (p. 103 et sq.).

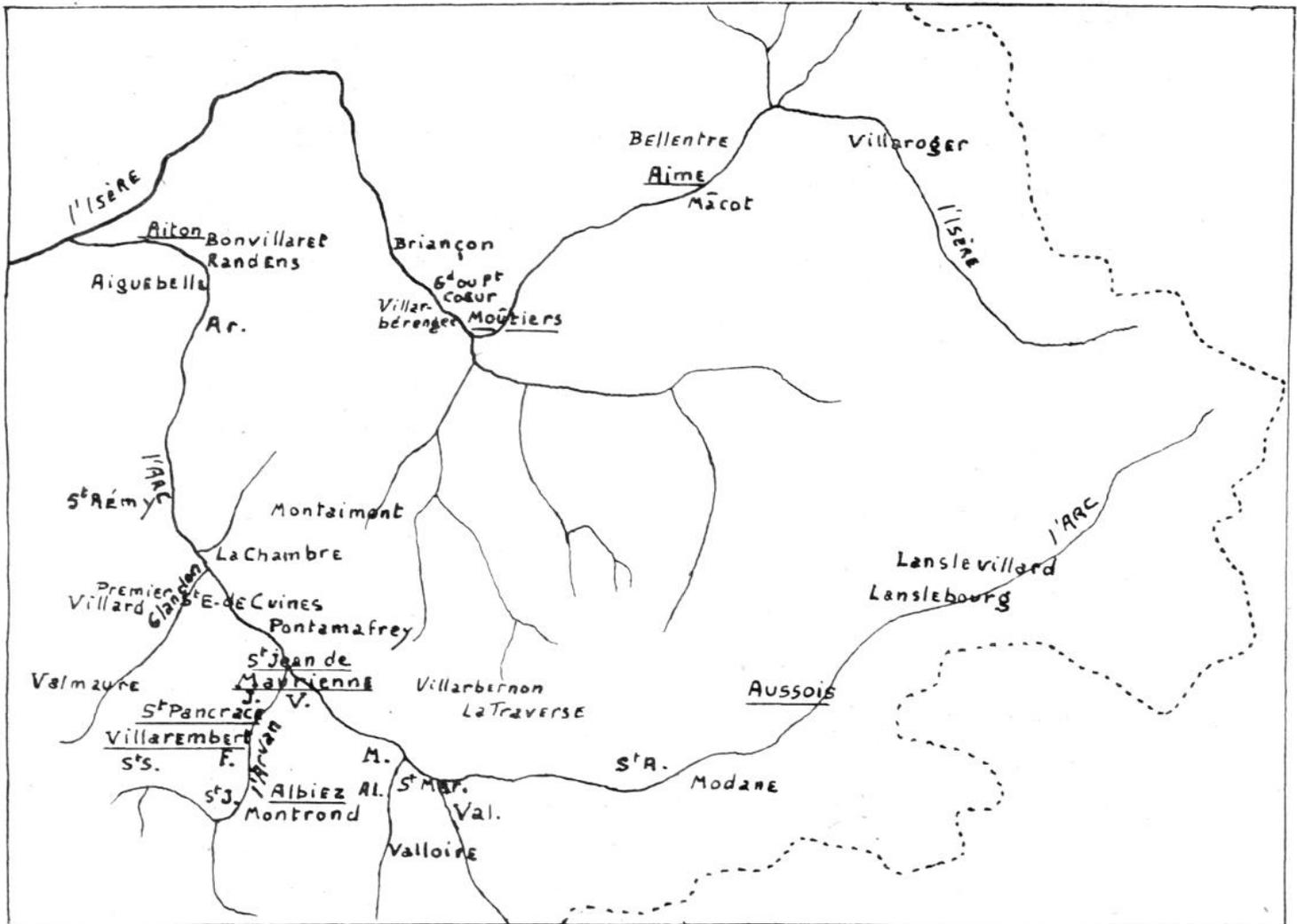


Fig. 2. — Ancienneté du peuplement rural en Maurienne et en Tarentaise. Localités mentionnées dans les textes avant le XII^e siècle.

Les noms apparus avant le milieu du VIII^e siècle ont été soulignés. Les noms en abrégé sont ceux des localités qui ont pu exister dès la fin du VI^e siècle si l'on admet l'authenticité de la donation du roi Gontran à l'évêché de Maurienne (Ar., Argentine; J., Jarrier; St. J. et St. S., Saint-Jean et Saint-Sorlin-d'Arves; F., Fontcouverte; V., Villargondran; M., Montricher; Al., Albanne; St. Mar., Saint-Martin-d'Arc; Val., Valmenier; St. A., Saint-André), localités auxquelles il faudrait alors adjoindre Albiez, Saint-Pancrace, Valloire et Villarembert.

naises apparaissent alors sous leurs noms actuels, dont Mont-rond, Montaimont et Valloire dans la Maurienne médiane, Lanslebourg et Lanslevillard en haute Maurienne ⁵¹ (fig. 2).

3. Les témoignages d'ordre religieux.

Les arguments d'ordre religieux concourent avec la toponymie et les textes du Moyen-Age à attester l'ancienneté de l'habitat rural élevé en Maurienne et en Tarentaise. L'absence de grand monastère dans nos vallées est un premier témoignage, quoique indirect. On sait combien il est exagéré de prétendre, suivant l'opinion communément admise, que les monastères sont à l'origine du peuplement de certaines parties des Alpes. Tout au contraire, les moines se sont établis dans les « laissés pour compte de l'occupation rurale », dans les endroits infertiles ou trop reculés ⁵², de sorte que le nombre et la puissance des éta-

⁵¹ Ce sont, d'après le chanoine Gros [45], Aiguebelle, Bellentre, Bonvillaret, La Chambre, Saint-Etienne-de-Cuines, Lanslebourg, Lanslevillard, Modane, Montaimont, Montrond, Pontamafrey, Randens, Saint-Rémy, Valloire. Plusieurs de ces localités apparaissent dès le milieu du XI^e siècle. Il faut ajouter à cette liste les localités tarines de Briançon, Cors (Grand ou Petit-Cœur), Mâcot et Villaroger citées avec le hameau de Villarbéranger (Grand-Cœur), dans un acte de fondation de 900 ou 996 (Besson [4], p. 233, et Pascalein [23], VII, p. 37); celle du Premier Villard (Saint-Alban-des-Villards) nommée dans une charte de 1040 (de Mareschal [47], p. 312) avec le village de Valmaure (Saint-Colomban) ainsi que les hameaux élevés du bassin de Saint-Michel, Villarbernon et La Traversse, cités tous deux dans une donation de 1104 (Chartes du diocèse de Maurienne [5], n° 10). Remarquons enfin que Saint-Colomban et Saint-Alban-des-Villards sont distingués dès 1125 (A. Gros, Excursion à Saint-Colomban-des-Villards, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VII, 2^e partie, 1930, p. 75) et que si l'on admet l'authenticité de la donation du roi Gontran à l'évêché de Maurienne (Chartes du diocèse de Maurienne [5], n° 20, et ci-dessous, chap. II C), il convient de compter au nombre des localités existant dès la fin du VI^e siècle, Saint-André, Argentine, Albanne, Montricher, Valloire, peut-être Saint-Martin-d'Arc et Valmeinier et probablement, aussi, Villargondran et toutes les communes des Arves.

⁵² J. Blache, *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors*. Etude géographique (Thèse Lettres, Grenoble). Grenoble, Didier et Richard, 1931, 2 vol. (t. II, p. 187-188); Raoul Blanchard, *Les Alpes occidentales*. Tome I : Les Préalpes françaises du Nord. Tours, Arrault et C^{ie}, 1938, III+335 p., 41 fig., 41 pl. phot., 6 cartes au 1/80.000^e (p. 171-172).

blissements religieux à l'époque médiévale diminuent dans la mesure où le peuplement d'une région est lui-même plus ancien et plus vigoureux. A l'inverse des Préalpes, la zone intraalpine de Savoie n'a jamais abrité d'imposants monastères. Les seuls qui aient possédé des domaines et des intérêts de quelque étendue dans nos vallées intérieures, ceux de Saint-Michel-de-la-Cluse et de la Novalaise ⁵³, se sont édifiés sur le versant padan de la chaîne et se sont heurtés, en Maurienne, à l'étroite surveillance et à l'extrême réserve de l'évêque de Saint-Jean, soucieux de ne pas se dessaisir de ses droits en faveur de congrégations directement rattachées au Saint-Siège ⁵⁴. En 1759, sur 186 montagnes dénombrées par la consigne du sel en Tarentaise, 8 seulement étaient propriété ecclésiastique ⁵⁵. Les

⁵³ Cf. ci-dessous, chap. II A.

⁵⁴ Tant que la Novalaise fut puissante, l'évêque de Saint-Jean la favorisa à cause des grands services rendus par elle et aussi parce que c'était un établissement diocésain. Mais lorsque survint la décadence du monastère, au XI^e siècle, et sa transformation en prieuré soumis à la direction abbatiale de Brême, les évêques de Maurienne se montrèrent moins attentifs aux droits de la Novalaise, peut-être parce qu'ils voyaient d'un mauvais œil les tentatives des prieurs « pour s'assujettir la prévôté du Mont-Cenis ou même d'autres prieurés diocésains, comme Aiton ». Par la transaction de 1204, moyennant certaines compensations, la Novalaise cède à l'évêque ses droits sur plusieurs paroisses de la vallée de l'Arc et du Décanat de Val-Penouse (Abbé Félix Bernard [3], p. 262-263).

L'évêque de Maurienne entrera également en conflit avec l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse et s'efforcera d'enrayer les progrès des moines de Cluny. « Le développement des moines..., leur popularité, le privilège de l'exemption que Rome leur accorde volontiers créent une situation telle que l'archevêque de Vienne..., le comte de Savoie..., l'évêque de Maurienne et son Chapitre réagissent de toutes leurs forces combinées » (Abbé Félix Bernard [3], p. 171). Vers 1100, l'abbé de la Cluse doit promettre que, ni lui, ni ses moines, ne pourront acquérir d'églises dans le diocèse de Maurienne sans le consentement des chanoines (*Id., ibid.*, p. 173). Pour les mêmes raisons, le prieuré d'Aiguebelle n'appartint que peu de temps aux moines de Cluny auxquels furent substitués les chanoines réguliers de Saint-Augustin.

Les progrès de ces derniers, établis au début du XI^e siècle à Saint-Jeoire, sont alors très marqués « parce que les comtes de Savoie tenaient à favoriser cette maison canoniale qui préservait en une certaine mesure l'autonomie religieuse de leurs états... » (Abbé Félix Bernard [3], p. 228).

⁵⁵ Ph. Arbos, *La vie pastorale dans les Alpes françaises*, op. cit., p. 68.

prieurés égrenés le long de nos vallées et desservis, soit par les Chanoines réguliers de Saint-Augustin, soit par les Bénédictins de la Novalaise et de Saint-Michel-de-la-Cluse, sont trop étroitement rivés aux routes pour qu'il ne s'agisse que d'une pure coïncidence. Au reste le prieuré de Pralognan, et les hospices de cols mis à part, on ne trouve pas trace d'établissement religieux dans les communes de versant ou dans les vallées latérales. L'expansion monastique en Maurienne et en Tarentaise a donc pris beaucoup plus la forme d'une colonisation routière, disséminant des relais sur les grands itinéraires transalpins, que celle d'une exploitation agricole ou industrielle ⁵⁶.

⁵⁶ En Tarentaise, les Bénédictins possédaient des prieurés à Bellentre et à Aime, où ils dépendaient de Saint-Michel-de-la-Cluse. Les Chanoines de Saint-Augustin étaient établis à Conflans, Pralognan, Villette, Bourg-Saint-Maurice et Séez. Ces prieurés ne devaient abriter que quelques moines, chargés d'administrer les biens, de célébrer le culte et d'héberger les religieux de leur Ordre au cours de leurs déplacements. Par la suite, des Capucins, des Bernardines, des Frères Mineurs s'installent à Conflans, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice. Il est à remarquer que le nom même de Moûtiers ne dériverait pas d'un monastère, mais du Chapitre desservant l'église archiépiscopale, dont les chanoines vivaient comme des moines (A. Gros [15], p. 377).

En Maurienne, l'hospice du Mont Cenis, fondé en 825 et richement doté aux dépens de la Novalaise, finit par passer sous la juridiction de cette abbaye et par former une collégiale de Chanoines réguliers de Saint-Augustin possédant des dîmes sur Avrieux, Le Bourget et Villarodin. Après trois siècles de ce régime, l'hospice fut administré jusqu'à la Révolution par un prévôt commandataire représenté au Cenis par deux recteurs (A. Gros, L'hospice du Mont Cenis, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, IX, 1^{re} partie, 1940, p. 74-76). Les Chanoines de Saint-Augustin possédaient encore des établissements à Saint-Julien, Hermillon, Aiguebelle et Aiton. Le prieuré d'Aiton fut ensuite confié aux Bénédictins de Saint-Michel-de-la-Cluse qui possédaient encore les prieurés de Monttailleur, Fréterive et de La Chambre. Les Bénédictins de la Novalaise disposaient en 1129 de revenus dans plusieurs paroisses de la haute Maurienne, du prieuré de La Corbière et des églises qui en dépendaient, etc. (Abbé Félix Bernard [3], p. 262). Outre une « halte » de Templiers à la Croix d'Aiguebelle, la collégiale Sainte-Catherine de Randens, un couvent de Capucins à Saint-Jean, il faut encore mentionner l'établissement des Cordeliers de La Chambre, fondé en 1365, et qui détenait diverses propriétés dans les paroisses de Saint-Rémy, du Cruet et de

La médiocre extension des établissements monastiques dans nos vallées s'explique donc par la forte densité du peuplement montagnard et la complète appropriation du sol qui en est la conséquence. De ce peuplement, l'examen des titres des églises paroissiales nous apporte une preuve qui ne doit pas être négligée. L'application des théories de M. G. de Manteyer sur les groupes d'églises du Sud-Est a permis d'identifier en Maurienne les îlots paroissiaux correspondant aux débuts de l'évangélisation⁵⁷. Lors de la création des églises rurales, on a doté celles-ci des titres les plus en vogue à l'époque de leur fondation. Parmi ces titres, les plus anciens remontent au milieu ou à la fin du v^e siècle et associent, en séries variées, les noms du Sauveur, de Notre-Dame, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Pierre, Saint Etienne, Saint Laurent et Saint Michel. Comme chacun de ces groupes ne formait qu'une « parrochia », comprenant un prêtre assisté de diacres pour desservir les églises suffragantes, les « oratoires de Villards », l'église mère, siège du prêtre-doyen et probablement dédiée au Sauveur, revêtait une importance exceptionnelle, ainsi que l'église dédiée à Saint Jean-Baptiste qui avait dû jouer, primitivement, le rôle de baptistère de secours pour les populations écartées. Or, en haute Maurienne, l'archiprêtré de Lanslebourg constitue un groupe primitif, sans église dédiée au Sauveur, il est vrai, mais comportant tous les autres titres avec N.-D.

Montgellafrey où il exploitait 146 ha. de montagnes près du col de La Madeleine (*La Maurienne* [49], t. I, p. 182 et 210). En dehors des ouvrages et articles cités ci-dessus, on consultera sur ce sujet Pascalein [23], VII, p. 379-380; F. Gex, *Le Petit-Saint-Bernard. Le « mystère », le col, les routes, l'hospice, les voyageurs*. Chambéry, Dardel, 1924, in-8°, 172 p., 3 pl. phot. (p. 102 et sq.); divers articles dans les *Mém. et doc. Ac. Val d'Isère* (2^e série, VIII, 1936, p. 23, et dans les *Trav. S. Hist. Maurienne* (VII, 1^{re} partie, 1927, p. 75; VII, 2^e partie, 1930, p. 23; VI, 1^{re} partie, 1916, p. 86), ainsi que *La Maurienne* [49], I, p. 101, J.-J. Vernier [32], p. 454, 656, et F. Bernard [3], p. 135 et p. 172-173.

⁵⁷ F. Bernard, Les groupes d'églises dans l'ancien diocèse de Maurienne. *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VII, 1^{re} partie, 1927, p. 77-88.

de Lanslebourg, Saint-Jean-Baptiste de Bessans, Saint-Pierre d'Extravache, Saint-Etienne de Sollières, Saint-Michel de Lanslevillard, etc. (pl. II-B). La haute Maurienne posséderait, ainsi, des églises remontant aux premiers siècles du christianisme et dont la fondation ne saurait s'expliquer sans l'existence antérieure de groupes humains compacts disséminés jusqu'au plus haut de la vallée de l'Arc ⁵⁸. Valmeinier serait, de même, à l'origine des archiprêtres de Saint-Michel et de Modane, cependant que les Arves, avec Saint-Jean d'Arves, Saint-Pierre-aux-Liens de Villarembert ⁵⁹, Saint-Michel de Fontcouverte et d'Albiez-le-Vieux se révèlent à nouveau comme une région de peuplement ancien et de partage paroissial précoce ⁶⁰.

Il semble malaisé, toutefois, de concilier l'ancienneté de la dissémination de groupes humains par toute l'étendue de la zone habitable avec le fait que chacune des trois hautes vallées

⁵⁸ A 1660 m. d'altitude, l'église Saint-Pierre d'Extravache était desservie par un curé au xiv^e siècle (J.-J. Vernier [32], p. 667), au moins pendant la belle saison. Les ruines de ce curieux édifice qu'il paraît difficile de faire remonter au viii^e siècle, dateraient, dans certaines de leurs parties, du x^e ou du début du xi^e siècle. Cette petite église a pu d'ailleurs succéder à une construction plus ancienne, contemporaine de l'introduction du christianisme dans la vallée, comme le veut la tradition (Cf. M.-J. Paulet, *Le curieux passé d'une vallée perdue de la haute Maurienne*, et M.-A. de Lavis-Trafford, *L'église de Saint-Pierre d'Extravache*, *Mém. et doc. S. Sav. Hist.*, LXX, 1933, p. 1-72, nombr. phot.).

⁵⁹ L'abbé F. Bernard identifie Saint-Pierre de Villarembert avec l'église du texte d'Abbon : « In ipsa Morogenna domus... una cum ecclesia S^o Petro quam parentes nostri ibidem construxerunt... ». Ce texte semble plutôt s'appliquer à une ancienne chapelle de Saint-Jean-de-Maurienne (A. Gros [15], p. 515).

⁶⁰ F. Bernard, art. cit., p. 81. Notons qu'une chapelle Saint-Pierre, à Valloire, passe, d'après la tradition, pour la première église de cette localité (A. Gros [15], p. 516, et *La Maurienne* [19], II, p. 248). A Saint-Jean-de-Maurienne devait s'élever primitivement une église dédiée au Sauveur comme semble l'indiquer la présence d'une chapelle dédiée à Jésus, restaurée en 1535, et qui serait un vestige du titre originel supplanté par celui de Saint-Jean. Des groupes primitifs d'églises se retrouvent également dans les archiprêtres de La Chambre et de Montaimont, ainsi que dans celui d'Aiguebelle (F. Bernard, art. cit.).

principales de la Maurienne et de la Tarentaise n'a longtemps constitué qu'une circonscription paroissiale unique, de dimensions aussi inusitées qu'incommodes. Dans les sections supérieures des vallées de l'Arc, de l'Isère et du Doron de Bozel, le partage paroissial n'a effectivement progressé qu'avec lenteur. Antérieurement au XIII^e siècle, la vallée de Bozel en amont de Montagny n'aurait compris que deux paroisses, celles de Bozel et de Champagny, mentionnées respectivement en 1170 et 1171 dans une ordonnance et une bulle de Pierre II de Tarentaise et du pape Alexandre III. Saint-Bon ne figure pas dans ces documents qui énumèrent pourtant avec le plus grand soin les églises de Tarentaise. Cette paroisse n'apparaît que dans une bulle d'Alexandre IV, datée de 1257. Enfin, si le prieuré de Pralognan est nommé en 1184, on sait que la localité n'a été érigée en paroisse qu'en 1600 et que Le Planay n'a acquis son autonomie religieuse qu'en 1628 ⁶¹. Il est de même fort possible que la paroisse de Sainte-Foy ait englobé, dans le passé, toute la haute Tarentaise, car Tignes n'est mentionné dans aucun des actes énumérés ci-dessus ⁶². La localité était pourtant pourvue d'un chapelain en 1273, mais l'érection de Laval (ou Val-d'Isère) en paroisse ne date, elle, que de 1637 ⁶³. Ajoutons, enfin, qu'en haute Maurienne, Bonneval ne devient une paroisse distincte de Bessans qu'en 1532 ⁶⁴.

⁶¹ Besson [4], Preuves n° 32, 33, 57; J. Guillot, *Légendes et traditions sur l'église de Saint-Bon (Tarentaise)*. C. r. Congrès S. Savantes Sav., Montmélian, 1885. Chambéry, Imp. Ménard, 1886, p. 239-246; Alliaudi [4], p. 547.

⁶² Il faut peut-être considérer comme une survivance de l'ancienne dépendance de Tignes et Val-d'Isère envers Sainte-Foy le droit que possédait le curé de cette paroisse d'y percevoir la dime des agneaux (J.-M. Emprin [43], p. 164).

⁶³ A. Gros [45], p. 560. La paroisse de la Gurraz, détachée de Sainte-Foy et Villaroger, n'apparaît qu'en 1714 (J.-M. Emprin [43], p. 60).

⁶⁴ A. Gros, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VII, 1^{re} partie, 1927, p. 115-120.

On se méprendrait gravement, cependant, en concluant de ces faits au peuplement tardif des trois hautes vallées en question ⁶⁵. De gros hameaux en amont de Bessans, Tignes et Bôzel ont vécu longtemps sans que leur érection en paroisse parût d'une absolue nécessité. Sans doute, la distance, les dangers d'avalanches sont invoqués à juste titre par les habitants des villages les plus reculés, et les requêtes de Bonneval, des Brévières, à l'autorité diocésaine ou civile, constituent d'émouvants documents sur la rude vie hivernale des montagnards ⁶⁶. Mais, ainsi que le remarque Gabriel Pérouse, on modifiait rarement le nombre des paroisses. Chaque curé possédant sur son église un droit viager, les habitants devaient assumer une charge plus lourde lorsqu'une érection nouvelle entraînait une réduction du nombre des fidèles. La paroisse fille devait alors payer une redevance à la paroisse mère ⁶⁷. Du reste, grâce aux chapelles rurales, les hameaux des hautes vallées échappaient à la plupart des inconvénients résultant

⁶⁵ Gabriel Pérouse (*Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au xvii^e siècle*, Archevêché de Tarentaise, *Rev. d'histoire de l'Eglise de France*, mars, mai, septembre 1913; tirage à part, p. 40), a considéré comme une preuve de peuplement tardif le fait que Tignes, Val-de-Tignes, Bonneval, Pralognan n'étaient pas assujetties à la dîme. Dans ces localités où les céréales mûrissent irrégulièrement, on pouvait difficilement lever la dîme des grains, mais, à Tignes et Val-de-Tignes, on percevait la dîme des agneaux.

⁶⁶ H. Onde [21], p. 465 et sq., 470 et sq.; A. Gros, La séparation communale de Bessans et Bonneval, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VII, 1^{re} partie, 1927, p. 115.

⁶⁷ Gabriel Pérouse, *Les paroisses rurales*, art. cit., p. 7. Lorsque La Côte-d'Aime voulut se séparer d'Aime, en 1700, les gens de cette dernière localité en appelèrent au pape et ne transigèrent qu'en 1714, moyennant une indemnité annuelle à payer au curé d'Aime par les paroissiens de la nouvelle église. Lorsque Le Freney veut se séparer au spirituel de Saint-André, le conflit est également des plus vifs (Abbé Court, *Histoire de la paroisse du Freney*, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VIII, 1^{re} partie, 1933, p. 103 et sq.). Au xix^e siècle, par contre, après l'abolition des redevances féodales et ecclésiastiques, on voit le nombre des paroisses croître rapidement (Alliaudi [4], p. 547).

pour eux de leur éloignement de l'église paroissiale ⁶⁸. Ces chapelles possédaient jadis une certaine autonomie. C'étaient des bénéfices dont les titulaires célébraient les offices et se consacraient, comme auxiliaires du curé, au service religieux de la population ⁶⁹. Certaines de ces chapelles, aux dimensions inusitées, ont été évidemment conçues pour le service paroissial, celles de Val-d'Isère et Tessens par exemple ⁷⁰. La création de paroisses nouvelles sur un territoire de montagne ne signifie donc pas que celui-ci, primitivement vide, s'est garni d'hommes, mais, simplement, que sous l'effet de causes multiples, parmi lesquelles les rivalités villageoises ne sont pas

⁶⁸ Ces chapelles rurales s'élèvent de préférence sur les territoires paroissiaux les plus étendus et dans les communes de montagne. Certaines de celles-ci ont jusqu'à 20 chapelles et sur 19 paroisses tarentaises dépourvues de chapelles au milieu du xvii^e siècle, 18 appartiennent à la basse Tarentaise où les circonscriptions sont petites (G. Pérouse, *Les paroisses rurales*, art. cit., p. 68 et sq.).

⁶⁹ En 1741, outre son curé, la paroisse de Saint-André comptait trois chapelains dont un pour Le Freney, celle d'Orelle un chapelain pour le village de Bonvillaret et celle de Saint-Jean-d'Arves deux chapelains pour Le Chambon et Entraigues. Valloire ne disposait pas moins de 7 desservants, le curé, un plébaniste ou vice-curé et 5 chapelains (*Trav. S. Hist. Maurienne*, 1^{re} série, III, 1871, p. 65 et sq.). A Tessens, l'actuelle église paroissiale est une ancienne chapelle rurale desservie, dès 1602 au moins, par un prêtre habitué d'Aime résidant à Tessens pendant quatre mois d'hiver. Aussi cette localité a-t-elle pu attendre jusqu'en 1803 son érection en paroisse ((Fernand Chenu, *Notes historiques sur Aime et Tessens. Mém. et doc. Ac. Val d'Isère*, 1^{re} série, VII, 1900, p. 287-288). Arêches, en Beaufortin, a été desservi également par un chapelain résidant jusqu'à son érection en paroisse au début du siècle dernier (Abbé Ducis [42], p. 45).

⁷⁰ Val-d'Isère, distincte de Tignes au point de vue administratif depuis la fin du xvi^e siècle au moins (G. Pérouse [24], p. 271), n'est érigée en paroisse qu'en 1637, mais son église, chapelle rurale à l'origine, daterait de 1531 (F. Gex, *Val-d'Isère [1849 m.] et la haute Tarentaise*. Chambéry, Imp. Réunies, 1922, 118 p., 4 pl. phot.; p. 108). Pralognan, siège d'un prieuré de Chanoines de Saint-Augustin dès avant le milieu du xii^e siècle (Pascalein [23], VII, p. 386), disposait, bien avant 1600, date probable de la création de la paroisse, d'une chapelle régulièrement desservie. En 1446, les chapelles de Bonneval, L'Ecot, Avérole, les Vincendières, etc., existaient déjà (A. Gros, *Conférence à Bessans, Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VII, 1^{re} partie, 1927, p. 111-112).

au dernier rang, des frictions d'intérêts plus vives ont fini par rendre insupportables aux hameaux écartés les inconvénients de leur situation.

Pour n'être pas l'indice d'une colonisation de la montagne au sens propre du terme, l'apparition d'églises nouvelles semble tout au moins suivre de près un accroissement notable de la population. Le morcellement paroissial mesurerait ainsi les progrès du peuplement dans une région déterminée. Or, même envisagée de ce point de vue modeste, l'histoire paroissiale ne revêt probablement pas la signification démographique qu'on est porté, de prime abord, à lui prêter. Sans doute, les hautes vallées de l'Arc et de l'Isère n'ont acquis aussi tardivement leur autonomie religieuse qu'en raison de la faiblesse persistante de leur densité humaine ⁷¹, alors que dans les Arves, rapidement saturées d'habitants, les églises paroissiales des neuf communes actuelles sont toutes citées en 1184 ⁷². Mais à ces exemples s'en opposent d'autres qui donnent à penser que morcellement paroissial et peuplement ne vont pas nécessairement de pair. S'il est une région où la carte paroissiale eût pu être, d'emblée, définitive, c'est incontestablement le berceau tarin. Entre le Nant de Thiovet et le Versoyen, cette belle unité naturelle offre à l'homme son splendide adret, ses replats au sol profond, sa vallée maîtresse relativement basse et ouverte, ses forêts d'envers et ses vastes pâturages étalés entre 1500 et 2500 m. ⁷³. Pourtant, les chartes de la fin du XII^e siècle n'y mentionnent que 6 des 14 communes qu'elle

⁷¹ Au début du XIX^e siècle, à une époque de surpeuplement, Val-d'Isère ne comptait que 665 habitants, Tignes 1.164, Bonneval 390, Bessans 1.344; encore faut-il réduire ces chiffres de 20 à 30 % en hiver, saison de l'émigration.

⁷² Saint-Pancrace apparaît dès 739; Saint-Sorlin et Saint-Jean-d'Arves (« ecclesiae de Arva ») vivaient déjà séparées en 1184. Quant à Albiez-le-Vieux et Albiez-le-Jeune, un texte de 1040 les distingue sans aucune ambiguïté (A. Gros [15] et Chartes du Diocèse de Maurienne [5], n° 20).

⁷³ H. Onde [21], p. 95-99 et p. 336.

compte aujourd'hui, soit Bourg-Saint-Maurice, Hauteville, Landry, Peisey, Aime et Villette. En 1226 apparaissent Bellentre et Longefoy; au xiv^e siècle, seulement, Granier et Les Chapelles ⁷⁴. Il est évidemment impossible de conclure au sous-peuplement dans une région favorisée entre toutes, d'autant plus que la plupart des paroisses de la basse Tarentaise existaient déjà avant le xiii^e siècle. Remarquons, d'abord — et cette remarque vaut certainement pour d'autres régions de la Maurienne et de la Tarentaise — que les chartes en question ne mentionnent pas *toutes* les paroisses existantes, mais seulement celles qui relèvent directement des évêques ou du Chapitre. Ainsi, la paroisse de Mâcot, citée en 1096 et dont on retrouve la trace dès le x^e siècle, ne fait plus l'objet d'aucune mention jusqu'en 1252, et cela, sans doute, parce qu'elle avait été réunie à la fin du xi^e siècle au monastère de Nantua ⁷⁵. Bellentre, d'autre part, est mentionné comme lieudit à la même époque et si Tessens ne se sépare d'Aime, au spirituel, qu'au début du xix^e siècle, il en était distinct au temporel en 1394 au plus tard ⁷⁶. En réalité, les localités du berceau tarin, non citées dans les chartes et promues ultérieurement au rang de paroisses, existaient bien avant la date de leur première mention écrite. Elles devaient former des quartiers des paroisses primitives, quartiers pourvus d'une large autonomie administrative et religieuse. L'organisation en quartiers, demeurée très vivante en moyenne Tarentaise, a d'ailleurs probablement permis à la vaste commune de Bourg-Saint-Maurice d'échapper au morcellement ⁷⁷.

⁷⁴ Besson [4], Preuves n^{os} 32, 33, 37, 49, et A. Gros [15], p. 141 et 267.

⁷⁵ Besson [4], p. 233, et preuve n^o 11; Pascalein [23], VII, p. 37.

⁷⁶ F. Chenu, Notes historiques sur Aime et Tessens, art. cit., p. 278.

⁷⁷ Dans cette commune, Versoye constitue une paroisse depuis 1803 et une section avec état civil; les autres hameaux, La Thuille, Vulmis, Montrigon, forment autant de quartiers représentés par des conseillers municipaux particuliers. En Maurienne, Orelle possède, avec Bonvillard, une section électorale et une paroisse distinctes du chef-lieu (*La Maurienne* [49], II, p. 212).

Ainsi, l'histoire paroissiale, si utile qu'elle soit pour l'étude du peuplement dans la zone intraalpine de Savoie, ne doit être maniée qu'avec précaution, la multiplication des églises semblant en définitive la conséquence de l'état d'esprit des groupes humains et de leurs usages bien plus que d'une poussée démographique; mais, prudemment exploitée, elle permet d'assigner à maintes localités de Maurienne et de Tarentaise une ancienneté des plus respectables.

4. L'ancienneté de l'occupation montagnarde prouvée par l'exiguïté des communes de fond de vallées.

Un dernier argument, tiré du tracé des limites communales, milite en faveur d'une occupation ancienne des parties les plus élevées du domaine habitable. Dans nos vallées, les communes se sont formées par scissiparité, une commune mère se divisant pour engendrer une nouvelle cellule paroissiale ou municipale. En 1567, Avrieux se détache de Villarodin-Bourget; en 1633, Le Planay est érigé en paroisse; puis, en 1893, en commune distincte de Pralognan. Val-d'Isère acquiert son autonomie religieuse en 1637, La Côte-d'Aime se sépare d'Aime en 1714. Bonneval et Bessans, séparés au spirituel en 1532, rompent leurs liens administratifs en 1762. Si Salins et les Frasses, que l'on trouve réunis en 1696, séparés au XVIII^e siècle, sont fondus à nouveau en 1819, Brides, par contre, érigé en paroisse en 1836, en commune dix ans après, réunit des territoires soustraits aux communes voisines de La Perrière, des Allues et à la paroisse de La Saulce, absorbée par la nouvelle circonscription administrative. En 1904, enfin, Montgellafrey donne naissance à la commune de Saint-François-sur-Bugeon ⁷⁸. Le

⁷⁸ *La Maurienne* [49], I, p. 211, et II, p. 57; Alliaudi [1], p. 547; A. Gros [45], p. 429; *Id.*, Séparation de Bessans-Bonneval, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VII, 1^{re} partie, 1927, p. 115-120; Archives départementales de la Savoie, Consigne du sel pour 1766, série C., 435, et Intendance de Tarentaise, 297 (Tableau des communes supprimées...); Gabriel Pérouse, *Etat des communes de Savoie en 1696* [25].

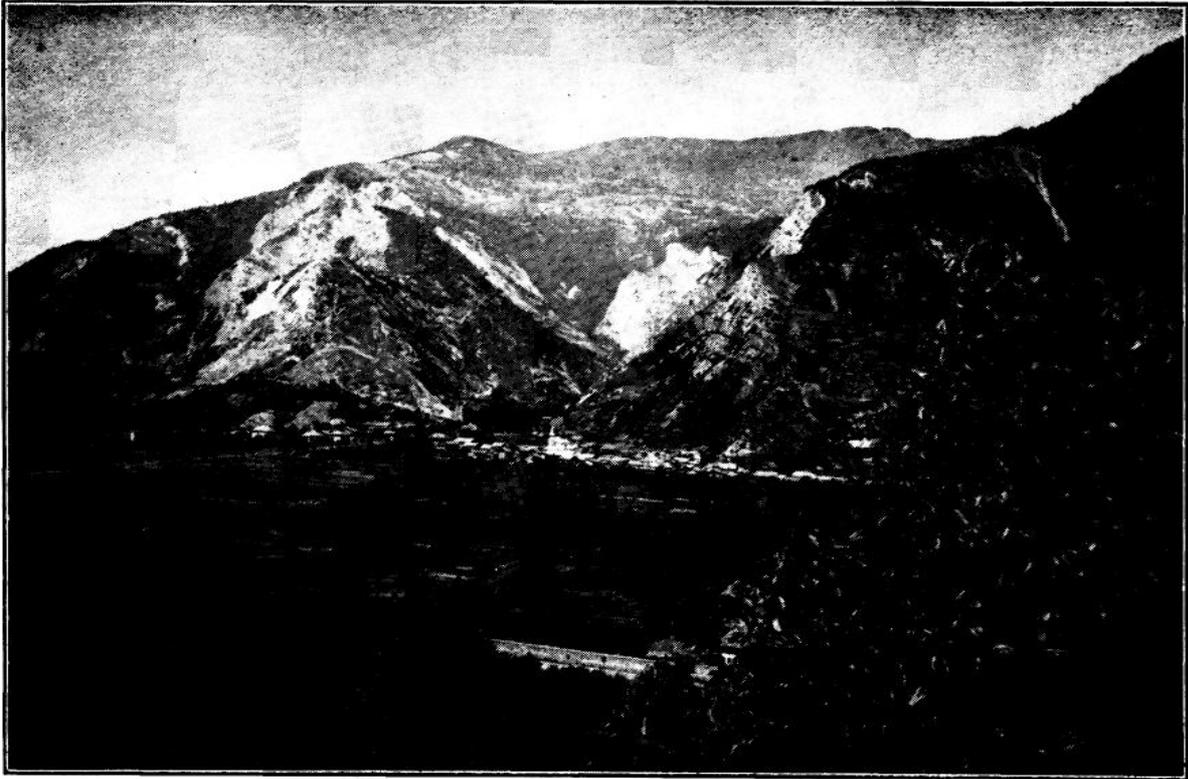
même phénomène de dédoublement a joué dans le passé et l'indivision persistante des forêts et des montagnes pastorales entre villages voisins doit être interprétée comme la survivance d'une communauté ancienne. Après la séparation administrative de 1904, les forêts de Montgellafrey et de Saint-François-sur-Bugeon sont demeurées dans l'indivision, de même que les pâturages entre Avrieux et Villarodin après 1567 ⁷⁹. L'indivision des montagnes entre Peisey et Landry n'a cessé qu'après 1886 ⁸⁰, et, avec elle, a disparu le souvenir d'une communauté fort lointaine puisque les deux localités formaient, dès le XII^e siècle, des paroisses distinctes. Rappelons, enfin, que Mont-Denis et Saint-Julien, Le Châtel et Montpascal ont persévéré jusqu'à nos jours dans une indivision fertile en procès, soit pour les forêts, soit pour les pâturages ⁸¹.

Généralement, les communes émancipées ont pu obtenir, lors de la séparation, une dotation suffisante en territoires exploitables variés, ou, à défaut, l'indivision leur a permis de se ménager un ensemble de ressources à peu près équilibré. Mais il est d'autres cas, celui de certaines communes de fond, où toute la portion proprement montagnarde du territoire primitif est demeurée la propriété exclusive de l'agglomération la plus élevée : alors, ce partage inégal paraît signifier que la commune haute est plus ancienne que la commune basse.

⁷⁹ *La Maurienne* [49], II, p. 64-65.

⁸⁰ 5^e Conservation des Eaux et Forêts. Inspection du Reboisement et des Aménagements; état signalétique par communes.

⁸¹ Entre Mont-Denis et Saint-Julien, toute la forêt est restée indivise à l'exception de 35 ha. appartenant à Greny, hameau de Saint-Julien. Après plusieurs procès, un règlement définitif est intervenu en 1928 grâce à un partage amiable (1/3 à Mont-Denis, 2/3 à Saint-Julien) (*La Maurienne* [49], I, p. 420 et sq. et 5^e Conservation, Inspection du Reboisement et des Aménagements : aménagement de Saint-Julien, 1929). Entre Le Châtel et Montpascal, un conflit forestier séculaire a été aplani en 1932 au bénéfice de cette dernière commune (enquête personnelle). Entre Mont-Denis et Hermillon, le partage définitif des pâturages et des forêts a eu lieu en 1329 (S. Truchet, Notes sur Hermillon, *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, I, 1^{re} partie, 1894, p. 37).



Cliché Onde.

Pl. I-A. — Site d'habitat préhistorique en Maurienne : le replat de Mont-Denis. Adret de la région moyenne maurienne. Combe agricole et pastorale suspendue au-dessus du torrent, du cône et du village de Saint-Julien.



Cliché Onde.

Pl. I-B. --- Site d'habitat préhistorique en Maurienne : les hameaux de Villarembert-Fontcouverte et le synclinal de Villarembert-Saint-Sorlin adossé à la crête calcaire du Grand Truc.



Cliché Onde.

PL. II-A. — Un village ancien de Maurienne : Aussois (1480 m.).
Localité mentionnée déjà en 739.



Cliché Onde.

PL. II-B. -- Ruines de l'église Saint-Pierre d'Extravache, en face d'Aussois (1620 m). Cette église daterait, dans certaines de ses parties, du x^e siècle ou du début du xi^e siècle et a pu succéder à un édifice plus ancien contemporain de l'introduction du christianisme en Maurienne.

Lorsque, pour une raison quelconque, présence d'un vignoble étendu, exploitation de richesses minérales, spéculation industrielle ou commerciale rémunératrice, fonction administrative, un noyau de population se développe dans le fond d'une vallée, il incline rapidement vers l'autonomie et cherche à se séparer de la commune de versant détentrice du territoire. Ainsi a fait Brides, au siècle dernier, ainsi fera sans doute de nos jours le centre industriel de La Praz qui aspire à se rendre indépendant des communes purement rurales de Saint-André et du Freney. Dans le passé, une évolution analogue a dû aboutir à l'érection en communes de certaines bourgades des bassins de La Chambre, de Saint-Michel, d'Aigueblanche-Moûtiers, du village minier des Fourneaux, des petits centres de défilés, comme Notre-Dame-de-Briançon et Pontamafrey. Si l'on considère, par exemple, la minuscule mais très ancienne commune de Saint-Martin-d'Arc dont l'église est mentionnée dès le début du XIII^e siècle, il est impossible de croire qu'avec ses 464 ha. elle soit la cellule mère des gigantesques communes de Valloire et Valmeinier qui mesurent ensemble 18.491 ha. Il faut donc qu'un petit groupe d'habitants établi dans le plan alluvial de la vallée de l'Arc ait réussi à obtenir, avec son autonomie religieuse et administrative, une parcelle du territoire commun. Naturellement, force lui a été de se contenter de peu. Saint-Martin-d'Arc ne détient que 85 ha. de forêts communales, ne dispose d'aucun pâturage, alors que ses puissantes voisines jouissent, au total, de 353 et 4.000 ha. au moins de forêts et de pâturages communaux. Si le peuplement avait été ascendant, si une agglomération née au niveau de l'Arc avait essaimé sur les versants pour engendrer des communes nouvelles, il est bien évident que la cellule originelle se serait prémunie contre une amputation excessive de ses richesses naturelles. Il faut donc que la commune de fond soit postérieure aux communes de versants. On aboutirait à des conclusions analogues pour Pontamafrey, Notre-Dame-du-

Cruet, Saint-Avre, La Chambre, toutes localités caractérisées par l'exiguïté du territoire communal, l'absence totale ou partielle de futaies, la pénurie absolue de pâturages et un domaine viticole plus ou moins colonisé par les montagnards des communes hautes⁸². En Tarentaise, Grand-Cœur, Aigueblanche, dépourvus de montagnes pastorales, envahis, à la belle saison, par les propriétaires de vignes domiciliés dans une dizaine de localités environnantes, parmi lesquelles les villages élevés de Nâves, Villargerel et Hautecour, détenteurs de 1.170 ha. de pâturages, sont très vraisemblablement issus des communes qui les dominent. La marche descendante du peuplement devient une quasi-certitude dans le bassin de Moûtiers. Destiné par sa position au cœur de l'X tarin⁸³ à devenir un centre administratif et religieux, un actif marché régional, Moûtiers a dû se détacher très tôt d'un territoire comprenant au minimum, outre le sien propre, celui des communes actuelles de Salins, Fontaine-le-Puits et Villarlurin. Mais, en acquérant son autonomie, la petite ville a renoncé, comme

⁸² La petite commune de Pontamafrey, qui avait déjà une église paroissiale au x^e siècle, dispose d'une portion de l'envers boisé de la cluse ouverte dans le flanc NE. du massif du Rocheray et d'un bel adret, la retombée du balcon de Montvernier. Or, la majeure partie de l'envers appartient à Jarrier dont la forêt descend, sauf au sommet du Grand-Châtelard, jusqu'à 1300 m., ce qui ne laisse à la commune de fond qu'une bande de terrain de 800 m. de hauteur, environ, et 229 ha. de bois contre 335 à la commune supérieure. Bien entendu, Pontamafrey ne possède aucun pâturage, alors que les communes du versant droit, Le Châtel, Montvernier, Montpascal, disposent, sinon de grandes étendues, du moins de 500 à 600 ha. au total. Quant au vignoble, il appartient, pour partie, aux habitants de Montpascal et Montvernier. Là encore, la bourgade de fond de vallée, née peut-être d'un pont (un pont de pierre y existait dès avant le xiv^e siècle. Cf. A. Gros, Amblard d'Entremont, Le pont d'Hermillon et le château de la Garde. *Trav. S. Hist. Maurienne*, 2^e série, VI, 2^e partie, 1924, p. 17-18), protégée par les châteaux d'amont et d'aval, postée à la frontière de l'état épiscopal (Cf. chap. II C.), siège d'une châtellenie ducale au xv^e siècle, n'a pu engendrer les communes hautes trop libéralement servies en richesses de toute sorte pour être des tard venues.

⁸³ Sur cette expression, cf. H. Onde [21], p. 81-82.

tant de communes basses, aux bois, aux pâturages, voire aux vignobles demeurés en majeure partie la propriété des montagnards d'Hautecour. Puis, peut-être à la suite de l'installation de l'administration des comtes de Savoie rivale de l'administration archiépiscopale, Salins s'est détaché à son tour de ce qui subsistait du territoire primitif, et sans conserver plus de richesses naturelles que Moûtiers⁸⁴. Celles-ci sont passées presque intégralement à Villarlurin et Fontaine-le-Puits qui disposent, ensemble, de 57 % de l'ancien territoire commun, de 67 % des bois et de la totalité des pâturages, d'étendue fort réduite d'ailleurs⁸⁵.

Ainsi l'archéologie et la toponymie, les textes, le passé paroissial et le tracé des limites communales, tout concourt à démontrer que la zone intraalpine de Savoie a attiré l'homme de très bonne heure et qu'elle a été dotée d'une vie de hauteur exceptionnellement développée et précoce. Cette vie se déploie au niveau des grands cols du faite alpin dont l'individualité persistante est, nous le montrerons plus loin, une des constantes de l'histoire tarine et mauriennaise; elle s'épanouit en bordure des pâturages des vallées latérales et elle est si drue, si vigoureuse, que les agglomérations de fond de vallée semblent bien chétives comparées aux immenses communes de versant, fières de leurs montagnes et de leurs bois. Cependant,

⁸⁴ Le territoire de Salins est distinct de celui de Moûtiers en 1278 déjà (E.-L. Borrel [6], p. 281).

⁸⁵ Les trois communes de Salins, Villarlurin et Fontaine-le-Puits se sont séparées administrativement bien avant de rompre leurs liens paroissiaux. Une visite pastorale de 1643 est signée par les syndics des quatre quartiers de Salins, Les Frasses, Villarlurin et Fontaine-le-Puits (Abbé Garin, Notices historiques sur Salins et ses eaux. *Mém. et doc. Ac. Val d'Isère*, I, 1866, p. 290-586; p. 384). En 1696, nos trois communes sont mentionnées séparément (G. Pérouse [25]). Toutefois, si l'église de Salins nommée dès 1140 est érigée en paroisse vers 1400, Fontaine et Villarlurin ne se séparent au spirituel de Salins qu'en 1803 et 1874 (Alliaudi [1], p. 547). Quant à la petite commune des Frasses, tantôt confondue avec Salins (en 1696), tantôt distincte d'elle (en 1776, notamment), elle est définitivement absorbée par sa voisine en 1819.

certaines bourgades basses sont parvenues à faire figure de petites capitales intérieures, phénomène qui résulte d'un compartimentage géographique très poussé, de contrastes régionaux puissants et d'un particularisme tenace. L'étroite adaptation de la vie locale et régionale aux cadres naturels apparaît de la sorte, après le déploiement de la vie de hauteur, comme un des traits fondamentaux de la géographie humaine de la Maurienne et de la Tarentaise.

(A suivre.)